DEMO 37

VOLUME III ANALYSE PRELIMINAIRE

TOME 3 — REPARTITION PAR SEXE ET PAR AGE DE LA POPULATION

DEMO 87

DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU CAMEROUN

VOLUME III ANALYSE PRELIMINAIRE

TOME 3 REPARTITION PAR SEXE ET PAR AGE DE LA POPULATION.

Direction Nationale du deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat

B.P. 7094 Yaoundé (CAMEROUN) - Tél.: (237) 20.30.71

rgph 87 Yaoundé, Décembre 1992 ISBN 2.909644-05-07

Cette publication a été financée en partie par le Fonds des Nations-Unis pour la Population

AVANT-PROPOS

Du 14 au 28 avril 1987, s'est déroulée la phase de dénombrement du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2ème RGPH) sur l'ensemble du territoire national du Cameroun. Cette importante opération avait pour objectifs principaux:

- a) de faire un inventaire exhaustif des ressources en hommes par unité administrative selon des caractéristiques socio-économiques arrêtées et définies à l'avance:
 - b) d'évaluer les conditions de vie des ménages dans leurs habitations;
 - c) de dresser un fichier national des localités.

Pour atteindre ces objectifs, un plan d'opérations a été conçu et exécuté conformément à un calendrier fixé par le Conseil National du projet, organe suprême du projet. Les principales opérations réalisées ont été les suivantes:

- les travaux de cartographie censitaire,
- le dénombrement principal,
- le traitement informatique des données,
- l'analyse des données.

Afin d'accélérer cette dernière phase, un séminaire-atelier consacré à l'analyse préliminaire des résultats a été organisé au mois de juillet 1990.

Cet exercice a été exécuté par un groupe de travail constitué à cet effet et composé de cadres de la Direction Nationale du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale, du Ministère de l'Education Nationale ainsi que de quelques enseignants de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD).

Six principaux thèmes ont fait l'objet d'analyse:

- la répartition spatiale et les mouvements de la population;
- la structure par sexe et âge de la population;
- l'état matrimonial et la nuptialité de la population;
- la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction de la population;
- l'activité économique de la population;
- Les ménages et l'habitat.

A ces sujets, il importe d'ajouter une étude consacrée à l'évaluation des données collectées sur le terrain, étude dont l'objectif est de porter une appréciation sur la qualité de ces données.

Le présent rapport porte sur la répartition de la population par sexe et par âge.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer la gratitude du Gouvernement camerounais au Fonds des Nations-Unies pour la Population sans le concours financier duquel le deuxième recensement démographique du Cameroun en général n'aurait pas eu lieu.

Nos remerciements vont également à la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique, à l'IFORD et ainsi qu'à tous ceux qui, organismes ou individus, ont bien voulu apporter leur assistance à ce projet dont l'importance n'est plus à démontrer.

Cette importance ne pourra être mieux comprise et plus rehaussée que grâce au bon usage que les utilisateurs, que nous souhaitons très nombreux, feront des données et analyses mises à leur disposition, pour une amélioration des conditions de vie des populations du Cameroun et pour le bonheur de l'humanité toute entière.

La Direction Nationale du 2è RGPH

PLAN DE PUBLICATION

VOLUME 1. RAPPORT GENERAL DU RECENSEMENT

TOME 1 : Méthodologie générale

TOME 2 : Opérations de terrain pré-censitaires

Censitaires et post-censitaires

TOME 3: Exploitation, analyse et publication

VOLUME II. RESULTATS BRUTS

TOME 1 : République du Cameroun

TOME 2: Adamaoua

TOME 3: Centre

TOME 4: Est

TOME 5: Extrême-Nord

TOME 6: Littoral

TOME 7: Nord

TOME 8: Nord-Ouest

TOME 9: Ouest TOME 10: Sud

TOME 11: Sud-Ouest

TOME 12: Mfoundi et Wouri

VOLUME III. ANALYSE PRELIMINAIRE

TOME 1: Evaluation des données

TOME 2: Répartition spatiale et Migrations

TOME 3 : Répartition par sexe et par âge de la population

TOME 4: Mouvements naturels de la population

TOME 5: Fréquentation scolaire et niveau d'instruction

de la population

TOME 6 : Activités économiques de la population

TOME 7: Ménages et habitat

TOME 8: Perspectives démographiques

TOME 9 : Synthèse des rapports préliminaires.

<u>VOLUME IV.</u> ATLAS DEMOGRAPHIQUE

<u>VOLUME V.</u> FICHIER DES LOCALITES

TOME 1: Adamaoua, Centre et Est

TOME 2 : Extrême-Nord, Littoral et Nord

TOME 3: Nord-Ouest, Ouest, Sud et Sud-Ouest

SOMMAIRE

INTRODUCTION	Pages 1
Chapitre 1 :STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE	2
1.1. Saisie de l'âge et du sexe pendant le dénombrement	2
1.2. Etude globale des structures observées	4
1.3. Quelques indicateurs de structure par sexe et	
par âge et leur évolution entre 1976 et 1987	26
1.4. Evolution entre les indices de structure de 1976 à 1987	39
Chapitre 2 : ETUDE REGIONALE DES STRUCTURES	
PAR SEXE ET PAR AGE	49
2.1. Répartition provinciale de la population par grands	
groupes d'âges et comparaison avec la structure nationale	49
2.2. Etude comparée des pyramides des âges	58
2.3. Etude comparée de certains indices de structure	66
2.4. Analyse comparée des structures provinciales de 1976 et 198	37 79
2.5. Structure de la population des villes de Yaoundé et de Doua	la 83
Chapitre 3: POPULATION ETRANGERE	89
3.1. Composante de la population étrangère	89
3.2. Comparaison avec les données de 1976	91
3.3. Répartition géographique de la population étrangère	93
3.4. Structure par sexe et par grands groupes d'âges de la	Į
population étrangère	94
3.5. Rapport global de masculinité	100
CONCLUSION	102
ANNEXE	105

INTRODUCTION

En Avril 1987, la population totale du Cameroun est évaluée à 10 493 655 habitants à l'issue du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Cet effectif tient compte des omissions établies pour Yaoundé et Douala, puis pour chacune des provinces du pays, à partir de l'enquête de contrôle post-censitaire.

Les taux de couverture enregistrés sont répartis comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau 1.1 Taux de couverture au recensement de 1987

	Urbain %	Rural %	Ensemble %
ADAMAOUA	89	82	80
CENTRE	89	91	90
EST	82	85	83
EXTREME-NORD	90	90	90
LITTORAL1	90	92	91
NORD	86	91	89
NORD-OUEST	86	87	87
OUEST	82	91	86
SUD	92	91	92
SUD-OUEST	91	85	89
YAOUNDE	86	-	_
DOUALA	88	-	-
CAMEROUN	87	89	89

Cependant, les effectifs de population contenus dans ce volume sont des chiffres bruts, c'est-à-dire les effectifs de population effectivement enregistrés au moment du dénombrement, sans tenir compte des erreurs d'observation. Cette population était de 9 312 429 habitants.

A partir de ces résultats, ce document traite de la structure par sexe et par âge, au niveau national (chapitre 1), au niveau provincial (chapitre 2). Une étude sur la population étrangère (chapitre 3) y est également abordée.

¹⁾ Hormis Yaoundé et Douala

CHAPITRE 1 STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

L'âge et le sexe sont des variables déterminantes pour les études de population ou de sous-population définies selon des critères économiques, sociaux et démographiques.

La structure par âge et par sexe est la manière dont se répartissent, par année d'âge ou par groupe d'âge les hommes et les femmes dans une population donnée. Elle est le résultat de l'action conjuguée des naissances, des décès et des phénomènes migratoires intervenus dans la population.

L'intérêt d'une étude de la structure par sexe et âge est de permettre une meilleure connaissance de la composition des populations et par conséquent une bonne intégration des variables démographiques dans la planification du développement économique et social de la Nation.

L'observation des variables sexe et âge est souvent entachée d'erreurs pouvant entraîner des ajustements avant l'utilisation des données.

Dans ce chapitre, on rappelera brièvement la manière dont ces variables ont été saisies lors du dénombrement avant d'examiner successivement :

- l'étude des structures observées ;
- le degré d'exactitude de la déclaration des âges ;
- l'évolution de la structure par sexe et par âge ;
- quelques indices de structure.

1.1. SAISIE DE L'AGE ET DÙ SEXE PENDANT LE DENOMBREMENT

L'âge et le sexe sont des variables d'état-civil fondamentalement importantes dans toute analyse démographique et systématiquement collectées dans tout recensement. Pendant le dénombrement, chacune de ces variables a fait l'objet d'une attention particulière.

a) Le sexe

Ce fut sans aucun doute l'une des variables les plus claires et les plus faciles à appréhender. Pour chaque individu inscrit sur le questionnaire, il était demandé à l'agent recenseur d'encercler le code correspondant à son sexe. Les modalités de cette variable étaient précodées.

b) Age ou date de naissance

Les données sur l'âge sont importantes en elles-mêmes pour la description et l'analyse démographique, et pour l'évaluation de la qualité du dénombrement. Dans le cas du recensement, on avait appréhendé le phénomène en posant les questions suivantes :

- Quel est la date de naissance de......
- Quel âge a.....

Dans le premier cas, il s'agissait d'enregistrer avec précision la date de naîssance en mois et année. Cette information était en elle-même suffisante pour être transformée lors du traitement informatique en âge révolu au moment du recensement. Mais dans la réalité, on n'a pas toujours obtenu les résultats escomptés; certaines personnes ne pouvaient, dans le meilleur des cas indiquer que leur année de naissance.

Lorsque le mois et l'année de naissance n'étaient pas connus, la question "quel âge a....." était alors posée. Bien qu'assez économique au niveau du dépouillement, cette question entraîne parfois des réponses approximatives dans certaines parties du pays ou pour certaines personnes dont les notions de date ou d'âge ne sont pas précises.

Dans tous les cas, il avait été recommandé aux agents recenseurs d'utiliser autant que possible des papiers d'état civil et d'identité, de s'inspirer de l'âge bien connu de certains proches, ou de se référer aux évènements historiques pour accroître le degré de précision dans l'enregistrement de cette information.

c) Appréciation de la qualité des données .

La variable sexe est sans aucun doute la variable la plus claire et la plus facile à obtenir. Les informations concernant le sexe ont par conséquent été d'assez bonne qualité.

L'âge est quant à lui une des caractéristiques de base les plus difficiles à mesurer dans les recensements africains; en effet, pendant le dénombrement, on avait pas toujours des documents authentiques pouvant permettre d'enregistrer avec exactitude les âges de certains individus, notamment ceux des personnes âgées. L'attitude adoptée a consisté pour de tels cas à estimer l'âge à l'aide du calendrier historique ou en faisant des rapprochements divers. Il faut noter par ailleurs que les migrations internationales considérées comme importantes dans certaines provinces entre 1976 et 1987 ont contribué à la perturbation de la structure par âge de la population.

On a constaté, d'après certains indices d'appréciation, des distorsions et des irrégularités, notamment dans la répartition de la population par année d'âge. Des cas de préférence pour les âges terminés par 0 et 5 ont été enregistrés, et des omissions pour certains groupes d'âges observées.

L'ajustement des données de structure par sexe et par âge s'est limité à l'élimination de l'effet de préférence pour les âges terminés par 0 et 5 par regroupement des effectifs en tranches d'âges quinquennaux.

1.2. ETUDE GLOBALE DES STRUCTURES OBSERVEES

Cette section prévoit l'examen:

- de la structure par sexe de la population totale
- de la structure par sexe et par âge.

1.2.1. STRUCTURE PAR SEXE DE LA POPULATION TOTALE

Des 9 312 429 habitants observés pendant le dénombrement, 4 728 303 étaient de sexe féminin et 4 584 126 de sexe masculin. La population est donc composée en gros de 49% d'hommes contre 51% de femmes. Le nombre moyen

d'hommes pour 100 femmes est de 97 pour l'ensemble du pays et le déficit masculin par rapport aux femmes se chiffre à 144 000 personnes environ. Ces résultats montrent que la structure par sexe observée en 1987 est sensiblement restée identique à celle de 1976.

Les résultats par secteur de résidence (tableau 1.2) indiquent qu'environ 39% d'hommes résident en ville contre 36% environ pour les femmes. En zone rurale par contre, la population féminine est plus importante (64%) que celle des hommes (61%) comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 1:2 Répartition de la population par secteur de résidence selon le sexe.

Secteurs	Les 2 s	exes	Masc	ulin	Féminin		
de résidence	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Ensemble	9 312 429	100	4 584 126	100	4 728 303	100	
Urbain	3 472 502	37	1 792 176	39	1 680 326	36	
Rural	5 839 927	63	2 791 950	61	3 047 977	64	

1.2.2. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

En faisant intervenir l'âge dans la population observée, on examine dans ce paragraphe:

- la répartition de la population par grands groupes d'âges
- la pyramide par groupes d'âges quinquennaux
- la pyramide par année d'âge.

1.2.2.1. Répartition par grands groupes d'âges

(0-14, 15-64 et 65 ans et plus)

Cette répartition tient compte des secteurs de résidence.

1.2.2.1.1. Répartition par secteur de résidence

a) Ensemble du pays

La population du Cameroun est jeune ; 46,4% de la population ont moins de 15 ans.

Les personnes d'âge économiquement actif (15-64 ans) représentent 50,2% de la population totale. La population de 65 ans et plus ne représente que 3,4%. La faible proportion des personnes âgées est surtout le fait d'une forte natalité qui entraîne une grande concentration de personnes aux jeunes âges.

Dans la tranche d'âge 0-14 ans, la proportion des garçons (23,8%) est presque la même que celle des filles (22,6%). Par contre, à 15-64 ans cet équilibre est complètement rompu : la proportion des femmes (26,8%) est nettement plus importante que celle des hommes (23,8%). Cette différence peut être le fait de la surmortalité masculine. Enfin, à 65 ans et plus, la proportion des hommes est identique à celle des femmes: (1,7%).

b) Secteur urbain

Par rapport à l'ensemble du pays la proportion des personnes de O-14 ans et celle de 65 ans et plus est plus faible en zone urbaine, et est respectivement de 44,2% et 1,6%, contre 46,4% et 3,4% en zone rurale. Par contre on observe une proportion plus importante d'adultes (15-64 ans) en zone urbaine (54,2% contre 50,2% seulement pour l'ensemble du pays).

L'observation selon le sexe indique comme précédemment un équilibre entre les filles et les garçons à 0-14 ans. Par contre la proportion des hommes (28,4%) est plus importante à 15-64 ans en ville que dans l'ensemble du pays (23,8%). Les personnes de 65 ans et plus sont très faiblement représentées dans la population urbaine.

c) Secteur rural

En zone rurale par contre les proportions des jeunes de O-14 ans (47,8%) et des personnes âgées de 65 ans et plus (4,3%) sont en moyenne plus importantes que celles de la zone urbaine (respectivement 44,2% et 1,6%) et même de l'ensemble du pays. Par ailleurs la proportion des femmes de 15-64 ans qui est de 26,8% de la population rurale est plus importante en zone rurale que les hommes.

La composition par grands groupes d'âges varie donc selon le secteur de résidence. On se rend compte en effet que les proportions des jeunes (0-14 ans) et des vieux (65 ans et plus) sont plus faibles en ville qu'en zone rurale. Par contre, les personnes d'âge actif sont plus nombreuses en ville. Ces différences constatées sont généralement attribuées aux effets des mouvements migratoires qui drainent assez souvent vers les villes beaucoup plus les actifs que les plus jeunes et les personnes d'âge avancé.

1.2.2.1.2. Comparaison de la structure par grands groupes d'âge entre 1976 et 1987

En examinant simultanément les proportions des personnes de 0-14 ans, 15-64 ans et plus dénombrées en 1976 et en 1987, on peut se rendre compte de certains changements dans la structure par sexe et par âge de la population. Ces changements varient selon le secteur de résidence comme le montre les données du tableau 1,3.

a) Ensemble du pays

Au niveau national, l'effectif des personnes de 0-14 ans est passé de 3.094.411 en 1976 à 4.320.352 en 1987, soit une augmentation absolue de 1.225.941 personnes. En terme de proportion, cette catégorie de personnes est passée de 44 % de la population totale en 1976 à 46 % en 1987, soit un accroissement de 2% de la proportion des jeunes de cette tranche d'âge en 11 ans environ.

Les personnes de 15-64 ans sont passées de 3 686 880 en 1976 à 4 676 526 en 1987, soit une augmentation de 989 646. Mais en terme de proportion l'on constate que la part des personnes de cette tranche (âge actif) a diminué en passant

de 53 % en 1976 à 50 % en 1987.

La proportion des personnes dc 65 ans et plus est quant à elle passée de 3,7% en 1976 à 3,4% en 1987.

L'observation de l'évolution de ces grands groupes d'âges suggère une tendance au rajeunissement de la population; on se rend compte en effet que la proportion des jeunes (0-14 ans) a augmenté au détriment de celle des personnes d'âge actif (15-64 ans), et des vieillards (65 ans et plus). Ce phénomène pourrait être imputable aux effets conjugués d'une fécondité encore élevée et d'une baisse relativement plus récente de la mortalité infantile et juvénile. Par ailleurs que ce soit en 1976 ou en 1987, la proportion des femmes est restée toujours plus importante que celle des hommes à la tranche d'âge 15-64 ans.

b) Secteur urbain et secteur rural

En zone urbaine le changement dans l'évolution de la structure par grands groupes d'âges est assez timide:

- L'augmentation de la proportion des personnes du groupe 0-14 ans est très modérée et affecte beaucoup plus les hommes que les femmes. Cette situation peut être due à une fécondité relativement plus faible en ville et au fait que l'immigration urbaine n'affecte que de manière peu significative les personnes de moins de 15 ans.
- La diminution dans le temps de la proportion des personnes d'âge actif est assez faible en ville: 55,5% en 1976 contre 54,2% en 1987.

En zone rurale, on se rend compte que l'augmentation de la proportion des personnes du groupe 0-14 ans est plus importante qu'en ville, et qu'elle concerne un peu plus les garçons que les filles. Cette situation peut être en partie due à une natalité plus forte, et à une amélioration des conditions de santé dans les villages.

De même, la diminution des effectifs des personnes d'âge actif est très prononcée et concerne beaucoup plus les hommes que les femmes. Ce phénomène est probablement accentué par l'action de l'exode rural qui en général, entraîne des villages vers les villes beaucoup plus d'hommes à la recherche d'une "meilleure situation".

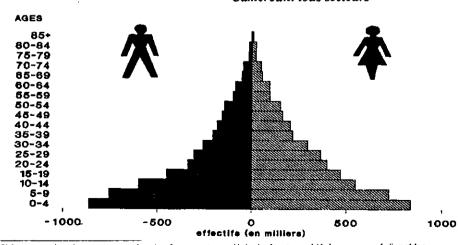
Enfin, que ce soit en ville ou en campagne, il y a toujours une tendance à la diminution de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, à cause des effectifs de plus en plus importants des jeunes dans la population totale du pays.

Tableau 1.3 Population (en %) du Cameroun par secteur et par grands groupes d'âges selon le sexe en 1976 et 1987 ³

Secteur		1976			1987	
	2 sexes	Masc.	Fémin	2 sexes	Masc.	Fémin
Ts sect.	100,0	48,9	51,1	100,0	49,3	50,7
0-14 ans	43,4	22,1	21,3	46,4	23,8	22,6
15-64 ans	52,9	25,0	27,9	50,2	23,8	26,4
65 et +	3,7	1,8	1,9	3,4	1,7	1,7
Urbain	100,0	51,8	48,2	100,0	51,7	48,3
0-14 ans	42,8	21,7	21,1	44,2	22,5	21,7
15-64 ans	55,5	29,3	26,2	54,2	28,4	25,8
65 et +	1,7	0,8	0,9	1,6	0,8	0,8
Rural	100,0	46,6	53,4	100,0	47,9	52,1
0-14 ans	43,6	22,3	21,4	47,8	24,6	23,2
15-64 ans	52,0	22,1	29,8	47,9	21,1	26,8
65 et +	4,4	2,2	2,2	4,3	2,2	2,1

Graphique 1.1: Pyramide des âges

Cameroun: tous secteurs



³⁾ La proportion des personnes dont les âges sont non déclarés étant considérée comme négligeables

1.2.2.2. Population par groupes d'ages quinquennaux : Pyramide des âges

L'étude de la pyramide des âges sera abordée pour l'ensemble du pays, puis pour le secteur urbain et pour le secteur rural séparément. Une comparaison sera également faite avec la structure par groupes d'âges quinquennaux de 1976.

1.2.2.2.1. Répartition par secteur de résidence

a) Pyramide des âges pour l'ensemble du pays

L'observation de la pyramide par groupes d'âges quinquennaux (graphique 1.1) montre, comme en 1976 une forte concentration de la population aux jeunes âges. La population de moins de 15 ans représente 46 % de la population totale contre 43 % seulement en 1976. Une telle situation constitue à court terme une charge sociale importante pour le pays, mais représente à long terme (mis à part les effets de migration et de mortalité) des ressources potentielles en hommes pour le développement économique et social de la nation.

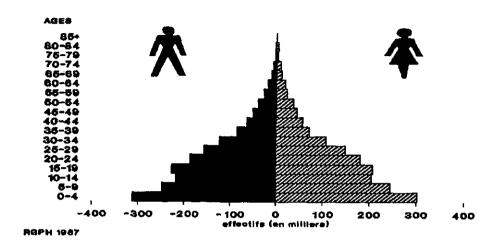
Les causes probables d'une telle jeunesse de la population sont à rechercher du côté d'une fécondité encore élevée et d'un recul de la mortalité aux jeunes âges observés au cours de ces 15 dernières années.

On constate par ailleurs, du fait de la mortalité ou des migrations, une diminution progressive des effectifs des deux sexes, des âges les plus jeunes aux âges élevés. Cette diminution est plus marquée chez les hommes que les femmes, surtout à partir de 15 ans où l'on peut remarquer jusqu'à 54 ans un déficit masculin (par rapport aux femmes) évalué à 243 110 personnes environ représentant près de 12 % de la population masculine de 15-54 ans. Ce phénomène constaté dans la population de cette tranche d'âge était déjà observé en 1976 où on avait également évalué un déficit d'hommes d'environ 12% par rapport aux femmes, dans la population masculine de 15-50 ans.

Un tel constat pourrait être expliqué entre autres par un certain nombre de facteurs pris ensemble ou séparément, notamment:

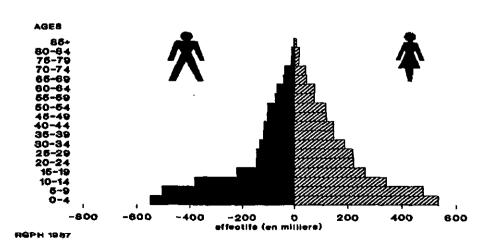
- une émigration plus importante des hommes à l'étranger pour des motifs

Graphique 1.2: Pyramide des âges Cameroun: Secteur urbain



Graphique 1.3: Pyramide des âges

Cameroun: Secteur rural



d'éducation (20-30 ans) ou à la recherche d'une situation économique meilleure.

- une omission au moment du dénombrement des adultes généralement plus mobiles et donc plus exposés à des risques d'oubli.
- une autre possibilité souvent évoquée dans les recensements africains est la crainte par les hommes adultes de l'imposition.

On a pu relever par ailleurs que certaines autres personnes, particulièrement les chefs de ménage omettent parfois d'aviser l'agent recenseur de l'existence des sous-locataires généralement célibataires et difficiles à rencontrer.

b) Pyramide des âges du secteur urbain

Cette pyramide accuse comme le montre le graphique '1.2 un excédent masculin à tous les groupes d'âges compris entre O et 69 ans. Cet excédent se chiffre à environ 116 000 personnes soit à peu près 6,6 % de la population totale masculine de la zone urbaine. En 1976, ce surplus d'hommes s'évaluait pour la même tranche d'âge à 104 000 personnes environ, représentant une proportion plus importante de la population totale urbaine des hommes. A l'observation de 1987 cet excédent, particulièrement important pour les âges situés entre 30 et 59 ans, se chiffre à plus de 53 000 personnes soit environ 46% du total relevé.

On constate par ailleurs un sous dénombrement dans la population féminine de la tranche d'âge 10-14 ans par rapport à celle de 15-19 ans.

c) Pyramide des âges du secteur rural

En zone rurale, un déficit d'hommes s'observe nettement sur la pyramide des âges (graphique 1.3) entre 15 et 64 ans. Ce déficit se chiffre à 334.000 personnes environ, soit près de 12 % de la population totale masculine. Cet effectif étant largement supérieur à 116.000 personnes relevées précédemment ; il en résulte que l'excédent des hommes observé en zone urbaine ne couvre que partiellement le déficit d'hommes constaté en zone rurale. L'hypothèse d'un exode rural drainant beaucoup plus d'hommes des villages vers les villes, d'une émigration

vers des pays étrangers et d'une omission des adultes tant bien en ville que dans le reste du pays pourrait être dans ce cas assez plausible.

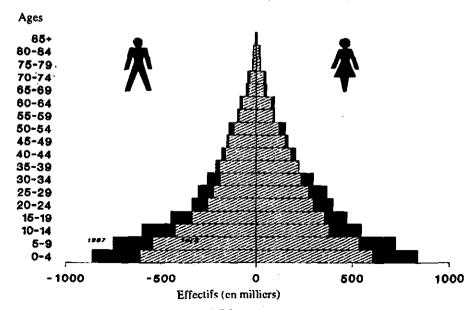
1.2.2.2.2. Comparaison de la structure par sexe et par age de 1976 avec celle de 1987.

L'intérêt de cette section est de voir comment se présente à deux instants distincts du temps la distribution par sexe et par âge de la population. Autrement dit, il s'agit de voir comment a évolué la structure par sexe et par âge entre les deux recensements. Cette présentation se fera pour l'ensemble du pays et par secteur de résidence.

a) Comparaison au niveau national

Le tableau 1.4 présente la répartition de la population par groupes d'âges quinquennaux en 1976 et 1987. D'après ce tableau, on constate au niveau national

Graphique 1.4: Pyramide des âges : CAMEROUN ENSEMBLE EN 1976 ET EN 1987 (Tous secteurs)



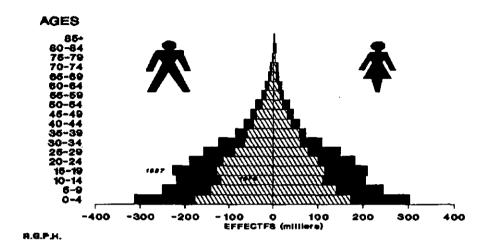
que la structure par sexe est restée relativement la même : 49 % d'hommes contre 51 % de femmes tant en 1976 qu'en 1987.

Au niveau de la répartition par âge, les proportions d'hommes par tranches d'âges quinquennaux en 1987 sont presque identiques à celles d'hommes des mêmes tranches d'âges en 1976. L'allure des deux pyramides supperposées des âges (graphique 1.4) est restée presque la même :

- large à la base, traduisant ainsi une concentration excessive de la population aux jeunes âges ;
- progressivement retrécie aux âges adultes et aux âges élevés à cause d'une forte natalité, des actions de migration chez les adultes et des actions de mortalité aux âges élevés ;
- un déficit masculin pour les deux pyramides, déficit principalement centré entre 15 et 54 ans pour l'observation de 1987 et entre 15 et 50 ans pour celle de 1976

Les deux pyramides présentent donc beaucoup de similitudes en dehors des perturbations dues à des erreurs de déclaration d'âge et à des omissions dont les conséquences sont plus marquées sur l'observation de 1976. C'est dire que les effets de mortalité, de fécondité et de migration intervenus depuis 1976 n'ont pas modifié de manière significative la structure par sexe et par âge de la population totale du pays.

Graphique 1.5 : Pyramide des âges du Cameroun en 1976 et en 1987 Secteur Urbain



Graphique 1.6 : Pyramide des âges du Cameroun en 1976 et en 1987 Secteur Rural

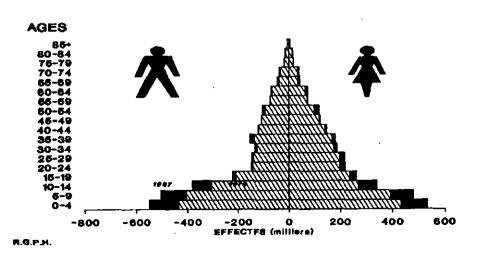


Tableau 1.4 Répartition (en %) de la population totale par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe en 1976 et 1987.

Groupes	1976 (%)				1987 (%)	
d'âges	2 sexes	Masculin	Féminin	2 sexes	Masculi	Féminin
Total	100,0	49,0	51,0	100,0	49,2	50,8
0-4	17,1	8,6	8,5	18,2	9,3	8,9
5-9	15,1	7,6	7,5	15,9	8,0	7,9
10-14	11,3	5,9	5,4	12,3	6,4	5,9
15-19	9,7	4,7	5,0	9,9	4,8	5,1
20-24	7,7	3,6	4,1	7,9	3,6	4,3
25-29	6,9	3,1	3,8	7,2	3,3	3,9
30-34	5,9	2,7	3,2	5,9	2,7	3,2
35-39	5,8	2,7	3,1	4,5	2,2	2,3
40-44	4,8	2,3	2,5	4,2	1,9	2,3
45-49	4,1	2,0	2,1	3,4	1,7	1,7
50-54	3,3	1,6	1,7	3,2	1,5	1,7
55-59	2,5	1,3	1,2	2,1	1,1	1,0
60-64	2,1	1,1	1,0	1,9	1,0	0,9
65-69	1,2	0,6	0,6	1,2	0,6	0,6
70-74	1,0	0,5	0,5	1,0	0,5	0,5
75-79	0,6	0,3	0,3	0,4	0,2	0,2
80-84	0,4	0,2	0,2	0,4	0,2	0,2
85 et +	0,5	0,2	0,3	0,4	0,2	0,2

b) Comparaison au niveau des secteurs urbain et rural

En zone urbaine, la structure par sexe de 1987 est quasi semblable à celle de 1976 :

- Il y a plus d'hommes en ville que de femmes.

- La proportion des personnes vivant en ville est à chacune des deux observations plus faible que celle des personnes vivant en zone rurale.

En zone rurale, la structure en 1976 et 1987 présente un déficit masculin non compensé par l'excédent d'hommes observé en zone urbaine.

La population rurale de 1976 était beaucoup plus concentrée aux jeunes âges que celle de 1987; en effet, 43,6% de cette population étaient constitués de personnes de moins de 15 ans en 1976 contre 30,0% seulement en 1987.

1.2.2.3. Structure de la population par année d'âge : Pyramide des âges

a) Ensemble du pays

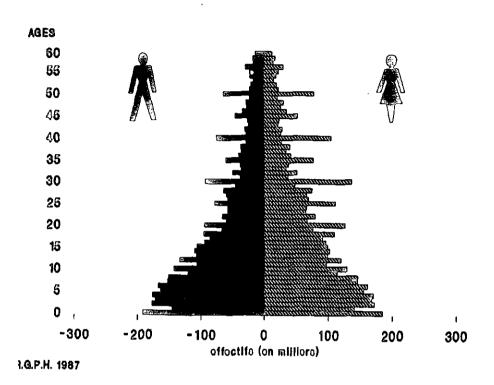
La pyramide par année d'âge de la population totale du Cameroun (tous secteurs confondus) présente, comme celle de 1976, un débordement d'effectifs aux âges terminés par 0 et 5.

En effet, certaines personnes ne connaissant pas leur date exacte de naissance, déclaraient des âges approximatifs se terminant par les chiffres O ou par 5.

De même, les agents recenseurs ont probablement eu tendance à retenir des chiffres "ronds" lorsqu'ils devaient recourir au calendrier historique ou se référer à des cas précis pour estimer les âges de certaines personnes.

En ce qui concerne la répartition selon le sexe, l'examen du graphique 1.7 montre clairement que le phénomène d'attirance pour les âges terminés par 0 et 5 est plus important chez les femmes que chez les hommes. On constate cependant pour les deux sexes que les débordements sont relativement moins accentués qu'en 1976, ce qui traduit probablement une évolution positive dans la collecte de cette information et surtout une amélioration dans la connaissance par les populations de leur date de naissance ou de leur âge.

Graphique 1.7 : Pyramide par année d'âge du Cameroun Ensemble



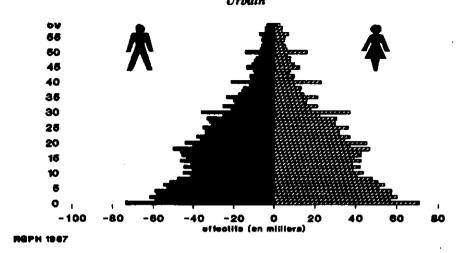
b) Secteur urbain.

Ici, l'attirance aux âges terminés par 0 et 5 est plus prononcée chez les femmes que les hommes. Ce phénomène est cependant moins accentué en zone urbaine par rapport à l'ensemble du pays. Les déclarations des âges paraissent par conséquent meilleures en ville.

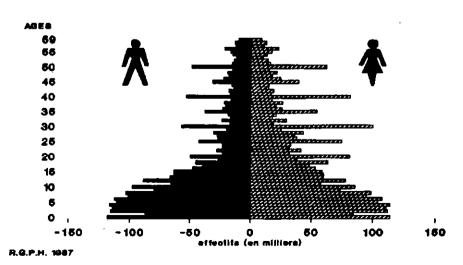
En observant les effectifs enregistrés par année d'âge, on constate une sousestimation des personnes âgées d'un an et une légère surestimation de celles âgées de trois ans. Deux hypothèses à ce sujet peuvent être avancées :

- Erreur de déclaration des âges ;
- Omission volontaire ou non d'enfants à certains âges.

Graphique 1.8 : Pyramide par année d'âge du Cameroun Urbain



Graphique 1.9 : Pyramide par année d'âge du Cameroun Rural



La pyramide urbaine (graphique 1.8) présente également une pointe (gonflement des effectifs) à 15-20 ans pour les deux sexes. Ce constat s'explique en partie par l'immigration des jeunes en ville pour des motifs de scolarisation, d'emploi ou même par un glissement des effectifs (surtout féminin) dû à une mauvaise déclaration des âges.

c) Secteur rural

Un phénomène déjà relevé au recensement de 1976 se confirme dans l'observation de la pyramide par année d'âge du secteur rural en comparaison avec le secteur urbain: l'attirance aux âges terminés par 0 et 5 est beaucoup plus accentuée en zone rurale, et une fois de plus, plus importante chez les femmes que les hommes comme l'indique le graphique 1.9. Il est fort probable que cette mauvaise déclaration des âges soit liée au phénomène d'analphabétisme généralement plus important en zone rurale et particulièrement accentué chez les femmes.

Un sous-dénombrement des enfants d'un an, 3 ans et 7 ans est perceptible sur la pyramide du secteur rural. Un déficit d'individus âgés de 20 à 45 ans est assez nettement observé pour le sexe masculin, déficit attribuable en parti à l'exode rural.

Il se dégage en conclusion, que la structure par sexe et par année d'âge est assez perturbée par une mauvaise déclaration des âges due soit à l'ignorance par certaines personnes de leur âge, soit à une préférence particulière des gens pour les âges terminés par 0 et 5. Cette préférence est moins accentuée en ville qu'en zone rurale, et moins marquée chez les hommes que les femmes.

On constate également un sous-dénombrement d'enfants et un déficit d'hommes à certains âges. Un examen du degré d'exactitude de la déclaration des âges pourrait mieux renseigner sur les perturbations ainsi observées.

1.2.2.4. Degré d'exactitude des déclarations d'âges.

Pour évaluer le dégré d'exactitude des déclarations d'âges au dénombrement de 1987, il a été envisagé de présenter les résultats des calculs faits au niveau du

pays, des provinces et par secteur de résidence pour l'indice combiné des Nations Unies, et de mesurer le dégré de préférence pour les chiffres 0 et 5 à travers l'indice de Whipple. Ces résultats sont examinés ci-après en rapport avec ceux de 1976.

1.2.2.4.1. Indice combiné des Nations-Unies.

a) Définition

La méthode de calcul de l'indice combiné des Nations-Unies est basée sur les rapports de masculinité par âge et les rapports des groupes d'âges. A ce titre, il peut être défini comme un indice combiné de régularité des répartitions par sexe et par âge.

Cet indice est un indicateur qui se prête assez bien à des comparaisons. Cependant, il est très sensible aux distorsions de la répartition par sexe et par âge dues par exemple aux mouvements migratoires importants, à des catastrophes démographiques, ou à des évènements affectant gravement certaines générations. Autrement dit, l'indice combiné des Nations-Unies ne peut permettre une appréciation juste de la qualité des données de structure d'une population que si cette dernière est à l'abri de certains bouleversements. Un examen de cet indicateur par secteur de résidence peut permettre de mieux cerner les différences qui existent dans les déclarations en milieu urbain et en milieu rural.

b) Variation par secteur de résidence de l'indice combiné des Nations-Unies.

Ici, la valeur de l'indice est toujours plus élevée en rural qu'en urbain (tableau 1.5); plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- meilleures déclarations des âges en zone urbaine ;
- population rurale ayant subi des distorsions plus marquées que celles des villes.

Tableau 1.5 Indice combiné des Nations-Unies par secteur selon l'année de dénombrement

Secteur	1976	1987
tous secteurs	31,75	37,47
secteur urbain	35,38	30,34
secteur rural	38,17	48,32

En principe, lorsque la population observée n'a pas connu de bouleversement important, les données sont considérées comme bonnes lorsque cet indice est inférieur à 20, et devraient être (comme cela est le cas) ajustées avant utilisation lorsque sa valeur se situe entre 20 et 40.

Les valeurs de l'indice contenues dans le tableau ci-dessus permettent d'envisager deux hypothèses:

- Soit que les données de structures ne sont pas de bonne qualité et particulièrement celles de 1987 où la valeur est de 37,47 contre 31,75 en 1976 pour l'ensemble du pays ;
- Soit que la population du pays a, entre ces deux dates, connu certains bouleversements.

L'examen de la variation de cet indicateur par province peut, en fonction des caractéristiques connues des régions, permettre de mieux comprendre la situation.

c) Variation par-province de l'indice combiné des Nations-Unies

Le tableau 1.6 ci-après présente par province et par ordre de grandeur décroissante le niveau de l'indice combiné des Nations-Unies en 1987.

Tableau 1.6 Indice combiné des Nations-Unies par province selon le secteur de résidence (1987)

Provinces	Tous secteurs	Urbain	Rural
1. Nord	152,2	109,8	168,9
2. Ext-Nord	143,2	117,0	149,5
3. Adamaoua	83,1	68,6	96,2
4. Sud-Ouest	57,2	35,9	45,0
5. Nord-Ouest	46,6	45,2	57,2
6. Ouest	36,2	41,8	46,7
7. Est	32,7	46,8	37,5
8. Littoral	27,5	33,6	32,6
9. Sud	25,5	42,8	36,2
10. Centre	21,5	36,9	30,5

Des résultats présentés ci-dessus, il ressort clairement que les provinces septentrionales (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord) présentent les indices les plus élevés. Cette situation concorde avec l'hypothèse selon laquelle les perturbations de la structure par sexe et par âge seraient dues aux mouvements migratoires suite au foyer de tension connu dans l'un des pays limitrophes et qui expliquerait en partie le niveau élevé de l'indice combiné des Nations-Unies.

1.2.2.4.2. Degré de préférence pour les chiffres O et 5 dans la déclarations des âges.

L'examen de la pyramide par année d'âge suggère l'existence de quelques erreurs dans la déclaration des âges notamment une attirance pour les âges terminés par les chiffres O et 5. L'indice de Whipple permet en effet de mesurer le degré de cette attirance.

a) Définition de l'indice de Whipple.

L'indice de Whipple permet de mesurer le degré de préférence pour les âges se terminant par 0 et 5. La méthode consiste à sommer les effectifs par année d'âge et les effectifs se terminant par 0 ou par 5, puis à comparer cette dernière somme au cinquième de la première. Une valeur égale à 100 de cet indice signifie absence de préférence pour les âges terminés par 0 et 5.

b) Variation de l'indice de Whipple par secteur de résidence.

L'attraction des âges pour ces chiffres se traduit par une valeur supérieure à 100 et la répulsion par une valeur inférieure. Les calculs effectués au niveau national, et par sexe selon le secteur de résidence donne les résultats ci-après:

Tableau 1.7 Variation de l'indice de Whipple par sexe selon le secteur de résidence.

	Indice de Whipple							
SEXE	19	1987						
	Tous sect	Tous sect	urbain	rural				
2 sexes	202,19	173,03	133,69	196,28				
Masculin	189,72	157,63	126,19	179,85				
Féminin	213,28	186,85	142,07	209,24				

Le degré de préférence chez les femmes est de 187% contre 158% seulement chez les hommes. L'attirance à ces âges est généralement plus faible en urbain qu'en rural (134% contre 196% respectivement). On constate cependant qu'entre 1976 et 1987 il y a eu une forte amélioration, d'après cet indice, dans la déclaration des âges puisque le degré du phénomène est passé de 202% en 1976 à 173% en 1987, ce qui suggère une probable amélioration de la collecte des données de structure par âge au dénombrement de 1987.

Quoi qu'il en soit, un examen de la variation de cet indice par province peut nous permettre de mieux appréhender les disparités régionales.

c) Variation par province de l'indice de Whipple

Les provinces de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua constituent le peleton de tête des régions où le dégré d'attirance par les âges terminés par O et 5 est particulièrement élevé : 283%, 258% et 209% respectivement tous sexes et tous secteurs confondus. L'indice de Whipple est, comme le montre le tableau 1.8, systématiquement supérieur à 200 dans ces provinces.

Le record le plus élevé de l'indice en zone rurale pour les deux sexes est détenu par la province du Nord (279%) et celui le plus bas en zone urbaine est observé à la province du Littoral (104%).

La préférence pour les âges terminés par 0 et 5 déforme la pyramide au point de masquer les caractéristiques réelles de la structure par sexe et par âge de la population

Tableau 1.8 Indice de Whipple par province selon le sexe et le secteur de résidence (1987)

PROVINCES	CES Les deux sexes Masculin		n Feminin						
	Tssec	urbain	rural	Tssec	urbain	rural	Tssec	urbain	rural
Extrême-Nord	283,31	237,06	249,41	250,74	207,61	261,89	311,71	265,85	322,00
Nord	257,55	197,52	279,24	215,93	169,70	234,64	297,83	229,37	319,88
Adamaoua	209,31	172,74	229,54	182,69	154,68	198,64	235,48	191,61	259,02
Nord-Ouest	173,66	142,69	182,11	165,56	137,94	174,41	179,75	147,48	187,47
Sud-Ouest	143,81	116,78	156,03	137,00	114,15	148,41	150,66	119,76	163,26
Ouest	143,27	143,33	143,82	136,28	138,20	135,24	147,65	147,96	148,42
Centre	114,86	107,96	122,24	109,81	107,68	112,76	119,80	108,31	129,37
Est	113,92	119,89	111,80	110,17	117,87	107,08	117,46	122,12	116,00
Littoral	106,51	104,01	120,08	105,96	103,89	115,60	107,11	104,16	123,97
Sud	106,51	105,54	106,81	101,99	102,17	101,92	110,63	109,50	110,93

1.2.2.5. Conclusion sur l'exactitude des âges

L'indice combiné des Nations-Unies dont la valeur est plus importante en 1987 qu'en 1976 traduit probablement le degré de perturbation de la structure des populations de certaines régions du pays notamment celle du Nord, qui a connu au cours de la période intercensitaire un apport important de migrants en provenance des pays voisins.

En outre, pour l'ensemble du pays, on constate que la pyramide par année d'âge est fortement affectée par des perturbations dues en grande partie à des erreurs de déclaration des âges, notamment à l'attirance pour les âges terminées par O et 5.

Pour remédier à cette situation, il est procédé au regroupement des effectifs par tranches d'âges quinquennaux, qui permet d'obtenir une pyramide des âges plus régulière.

1.3. QUELQUES INDICATEURS DE STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE ET LEUR EVOLUTION ENTRE 1976 ET 1987

Les indicateurs de structure examinés dans cette section concerne :

- Le rapport de masculinité ;
- L'âge moyen de la population;
- L'âge médian de la population;
- Le rapport de dépendance en fonction de l'âge ;
- La proportion des femmes de 15-49 ans ;
- Le rapport enfants-femmes.

1.3.1. RAPPORT DE MASCULINITE

Le rapport de masculinité est l'indicateur de structure qui permet de mesurer et d'apprécier l'équilibre numérique entre les hommes et les femmes, à un âge ou à un groupe d'âge donné. Il est le nombre moyen d'hommes pour 100 femmes dans une population. Ce rapport varie souvent en fonction des schémas différents de mortalité et de migration des hommes et des femmes qui forment la

population. Toute valeur de cet indice inférieur à 100 indique comme c'est généralement le cas un surplus de femmes par rapport aux hommes dans la population considérée et inversement.

On examinera dans cette section le rapport de masculinité pour l'ensemble de la population, par âge et par secteur de résidence.

1.3.1.1. Rapport de masculinité pour la population totale.

Le nombre moyen d'hommes pour 100 femmes est environ 97 pour l'ensemble du pays, ce qui traduit un déficit masculin chiffré à environ 144 000 personnes. Par contre, le rapport de masculinité à 0 an est de 104.

L'examen de cet indicateur par groupes d'âges indique comme le montre le graphique 1.10 une valeur toujours supérieure à 100 entre O et 14 ans. Cette valeur monte ensuite jusqu'à atteindre 109 à 10-14 ans. A partir de 15 ans, le rapport de masculinité est toujours inférieur à 100 jusqu'à 54 ans. Puis à partir de 55 ans, sa valeur est assez instable à cause probablement des omissions et des erreurs de déclaration des âges. La valeur la plus faible est 82 observé à 80-84 ans.

Tableau 1.9 Rapport de masculinité par groupe d'âges (1987)

Groupe d'âges	Tous secteurs	urbain	rural
0	103,52	103,73	103,40
0-4	103,01	103,25	102,88
5-9	104,20	101,74	105,46
10-14	109,51	106,35	111,41
15-19	95,06	108,90	84,25
20-24	83,50	104,22	66,47
25-29	82,95	105,75	67,33
30-34	86,53	114,03	70,70
35-39	93,80	119,66	81,13
40-44	89,07	114,63	79,14
45-49	95,86	116,39	88,26
50-54	94,19	110,68	89,06
55-59	103,75	120,57	98,67
60-64	94,07	103,21	91,80
65-69	101,50	103,04	101,12
70-74	95,35	80,16	98,98
75-79	102,53	91,51	105,13
80-84	81,75	61,69	86,38
85 et +	85,96	62,95	119,03
Ensemble	96,95	106,65	91,60

1.3.1.2. Rapport de masculinité par secteur de résidence.

Le rapport de masculinité est d'environ 107 en zone urbaine contre 92 dans les zones rurales du pays. L'excédent masculin dans les villes se chiffre à près de 111 000 personnes tandis qu'en campagne on connaît un déficit de 255 791

hommes. Par contre à 0 an, le rapport de masculinité est sensiblement le même en ville (104) qu'en campagne (103); pourtant, on observe au graphique 1.12 qu'entre 15 et 65 ans, le rapport de masculinité est toujours plus important en ville qu'en campagne. En effet, les motivations économiques expliquent en grande partie l'importance accrue des hommes au sein de la population urbaine, principalement aux âges de pleine activité.

En zone urbaine, le rapport de masculinité est inférieur à 100 à partir de 70 ans, traduisant ainsi le fait qu'à ces âges les femmes dominent numériquement les hommes.

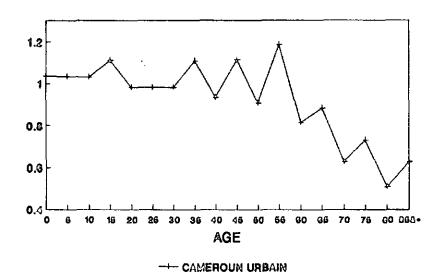
En zone rurale par contre cet indicateur est toujours inférieur à 100 entre 15 et 64 ans. Toutefois à partir de 70 ans, le rapport de masculinité est toujours plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine où la chute de la valeur de cet indicateur est assez importante. Cette supériorité du rapport de masculinité rural par rapport à l'urbain est aussi relevé entre 5 et 14 ans.

Tableau 1.10 Rapport de masculinité par secteur de résidence.(RGPH 1987)

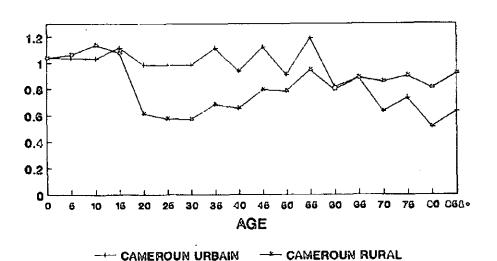
Tous secteurs	96,95
Urbain	106,65
Rural	91,60

Il ressort du tableau ci-dessus que le nombre d'hommes pour 100 femmes est plus important en ville qu'en zone rurale. Il s'agit probablement d'un effet de l'émigration masculine.

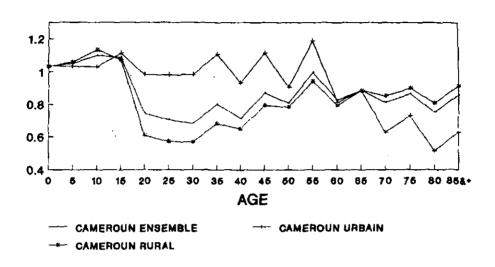
Graphique 1.11 : Rapport de masculinité par âge



Graphique 1.12 : Rapport de masculinité par âge selon le secteur de résidence



Graphique 1.13 : Rapport de masculinité par âge selon le secteur de résidence



1.3.2 AGE MOYEN DE LA POPULATION

On désigne ainsi l'âge moyen de tous les individus d'une population ; cet indicateur permet d'apporter un jugement sur le degré de jeunesse ou de viellesse de la population. Le tableau ci-après indique les résultats de l'observation de 1987, par secteur de résidence selon le sexe.

Tableau 1.11 Age moyen de la population par secteur de résidence selon le sexe. (1987)

Secteur	2 sexes	Masculin	Féminin
Tous secteurs	22,0	21,6	22,4
Urbain	20,4	20,6	20,3
Rural	23,0	22,3	23,6

1.3.2.1. Ensemble du pays

Ici, on constate que l'âge moyen des personnes vivant au Cameroun est de 22 ans ce qui confirme le caractère très jeune de cette population. Par ailleurs, l'âge moyen de la population est légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

1.3.2.2. secteurs Urbain/rural

On remarque ici que la population a un âge moyen plus élevé en campagne (23 ans) qu'en ville (20 ans). En effet, l'exode rural qui draine les jeunes des campagnes vers les villes, et le retour au village des citadins ayant pris leur retraite contribuent au vieillissement de la population rurale.

Enfin, on observe qu'en zone urbaine, l'âge moyen de la population masculine (20,6 ans) est sensiblement le même que celui de la population féminine (20,3 ans).

1.3.3. AGE MEDIAN DE LA POPULATION

C'est l'âge autour duquel la moitié de la population est plus vieille et l'autre moitié plus jeune. Comme pour l'âge moyen de la population, il est intéressant d'examiner ses variations par secteur de résidence.

Tableau 1.12 Variation de l'âge médian de la population par secteur de résidence

Secteur	2 sexes	Masculin	Féminin
Tous secteurs	16,7	15,7	17,7
Urbain	17,4	17,6	17,1
Rural	16,1	14,4	18,1

1.3.3.1. Ensemble du pays

L'âge médian de la population totale tous secteurs confondus est d'environ 17 ans. Et comme pour l'âge moyen, la valeur de cet indicateur est plus élevé chez les femmes (18 ans) que les hommes 16 ans.

1.3.3.2. Distinction urbain/rural

L'étude de la variation de l'âge médian par secteur indique notamment une valeur plus élevée en ville (17 ans) qu'en campagne (16 ans). Ceci peut s'expliquer par le fait que la fécondité étant plus élevée en zone rurale, la proportion des enfants de 0-14 ans est corrélativement plus importante, ce qui ramène l'âge médian à un niveau plus bas que celui observé en zone urbaine.

La différenciation par sexe indique que l'âge médian est plus élevé chez les femmes en zone rurale confirmant ainsi une proportion relativement faible (par rapport aux hommes) de femmes âgées de 0-14 ans en zone rurale (44% contre 51%).

1.3.4. RAPPORT DE DEPENDANCE EN FONCTION DE L'AGE

Le rapport de dépendance en fonction de l'âge est celui entre les personnes que leur âge permet de qualifier de "dépendants" ou personnes à charge (0-14 ans et 65 ans et plus) et les personnes qui appartiennent aux tranches d'âges dits "économiquement actifs" (15-64 ans). Il est souvent intéressant de distinguer le rapport de dépendance en fonction d'un âge avancé (65 ans et plus) et le rapport

de dépendance lié à la jeunesse. Le tableau 1.13 présente la valeur de ces indicateurs par secteur de résidence.

1.3.4.1. Ensemble du pays

Le rapport de dépendance en fonction de l'âge est de 99 pour la population totale tous secteurs confondus; autrement dit il y a 99 personnes à charge pour 100 personnes d'âge "économiquement actifs". Parmi les 99 personnes à charge, la part réservée à la dépendance en raison de la jeunesse est de 92 contre 7 personnes seulement en raison d'un âge avancé. Ceci traduit l'extrême jeunesse de la population Camerounaise qui constitue à court et moyen termes d'importantes charges sociales liées à l'acquisition des d'infrastructures scolaires et sanitaires.

Tableau 1.13 Variation par secteur de résidence du rapport de dépendance selon l'âge.

Secteur	Total	dépendants âge jeune (O-14 ans)	dépendants âge avancé 65 ans et +
tous sect	99	92	7
urbain	84	81	3
Rural	109	100	9

1.3.4.2. Secteur Urbain/rural

La distinction par secteur de résidence indique une relation de dépendance extrêmement élevée pour la partie rurale du pays : 109 personnes à charge pour 100 personnes d'âge "économiquement actifs", contre 84 personnes à charge en zone urbaine.

La part consacrée à la dépendance en raison de la jeunesse est toujours plus importante que celle relative à la vieillesse quel que soit le secteur de résidence considéré. Elle est de 100 en zone rurale, soit près de 12 fois plus importante que

la dépendance pour cause de vicillesse, et est de 81 en zone urbaine soit 27 fois plus que la dépendance en raison de la vieillesse. Cette situation est la conséquence d'une fécondité encore très élevée dans la population de notre pays.

1.3.5. PROPORTION DES FEMMES DE 15-49 ANS

En supposant que l'âge de procréation est situé entre 15 et 49 ans dans la plupart des pays, on note que l'importance ou non des femmes de cette tranche d'âges dans la population peut s'avérer comme un élément de structure par âge et par sexe déterminant de la natalité. Le tableau 1.14 ci-après donne par secteur de résidence l'importance de cette catégorie de femmes dans la population du pays.

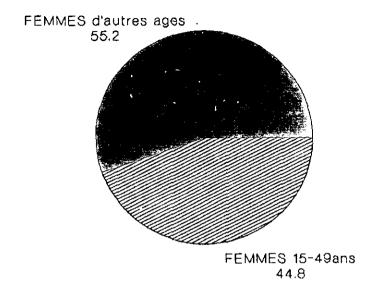
Tableau 1.14 Effectif total des femmes, effectif de celles de 15-49 ans et proportion par rapport au total des femmes et à la population totale des femmes de 15-49 ans par secteur de résidence.

Secteur (1)	effectif 15-49 ans (2)	effec.Tot. des femmes	%(*) par rapport au tot des F. (4)	% par rapport à la pop totale (5
Tous sect.	2 118 926	4 726 479	44,8	23
Urbain	818 909	1 679 364	48,8	24
Rural	1 300 017	3 047 015	42,7	22

^{(*) %} signifie dans le tableau : Proportion en pourcentage.

Il se dégage du tableau ci-dessus qu'une importante proportion de femmes parmi la population totale des femmes est âgée de 15-49 ans: près de 45 % représentant environ 23 % de la population totale du pays (graphique 1.14). Cette proportion est plus importante en zone urbaine (24 % de la population urbaine totale), ce qui montre, toute chose étant égale par ailleurs qu'il y a un nombre plus important de personnes exposées au risque de procréation en ville que dans les villages.

Graphique 1.14: Proportion des femmes de 15 à 49 ans (1987)



1.3.6. RAPPORT ENFANTS-FEMMES 4

En rapportant l'effectif des enfants de moins de 5 ans au nombre total des femmes de 15-44 ans, on obtient un indicateur de structure par âge qui permet de donner une idée tant peu soit elle sur le niveau de fécondité. Ici, trois types de rapports enfants-femmes ont été calculés :

- les enfants de 0-4 ans rapportés aux femmes de 15-44 ans ;
- les enfants de 5-9 ans rapportés aux femmes de 20-49 ans ;
- les enfants de 10-14 ans rapportés aux femmes de 25-54 ans.

Il s'agit donc de trois générations (quinquennales) rapportées à trois générations de femmes. Le premier rapport donne une idée sur le niveau de fécondité au cours de la période 1982-1987, le deuxième est relatif à la période 1977-1982 et le troisième indicateur correspond à la période 1972-1977. Le tableau 1.15 ci-après donne les différentes valeurs obtenues à partir de l'observation de 1987.

⁴⁾ Rapport calculé selon la méthodologie du Centre d'Etudes de la Population de l'Amérique Latine (CELADE)

Tableau 1.15 Rapport enfants-femmes par secteur de résidence.

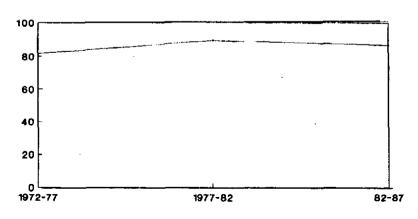
Secteur	1972-1977 (25-54 ans)	Période 1977-1982 (20-49 ans)	1982-1987 (15-44 ans)
Tous secteurs	81,8	89,6	86,8
Urbain	90,9	80,8	79,4
Rural	77,3	94,7	91,8

Le rapport enfants-femmes est encore très élevé au Cameroun et se situe à 86,9 enfants pour 100 femmes en âge de procréer au cours de la période 1982/1987.

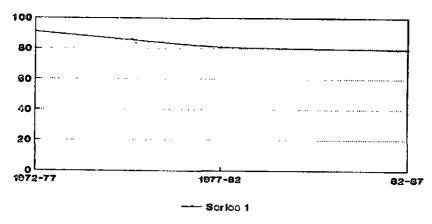
La distinction par secteur de résidence donne une supériorité à la partie rurale : environ 92 contre 79 seulement en zone urbaine.

L'examen de ces résultats montre que cet indicateur a augmenté entre 1972-1977 et 1977-1982 et a légèrement baissé après 1982 pour l'ensemble du pays (graphique 1.15) et pour la zone rurale (graphique 1.17). En zone urbaine par contre cet indicateur a régulièrement baissé entre 1972 et 1987 en passant successivement de 90,9 en 1972-1977 à 80,8 en 1977-1982, puis à 79,4 en 1982-1987. (tableau 1.15 et graphique 1.16)

Graphique 1.15: Rapport Enfants - Femmes: 1972-1987 (Tous secteurs)

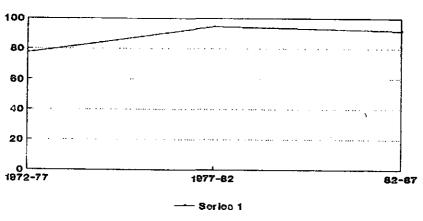


Graphique 1.16: Rapport Enfants - Femmes: 1972-1987 (Urbain)



RGPN 1987

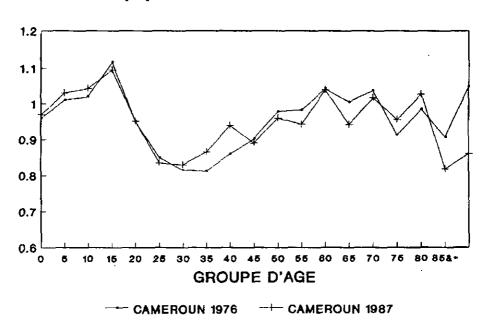
Graphique 1.17: Rapport Enfants - Femmes: 1972-1987 (Rural)



RGPH 1987

1.4. EVOLUTION DES INDICES DE STRUCTURE DE 1976 A 1987

Certains indicateurs de structure calculés aux recensements de 1976 et 1987 peuvent donner une idée des changements survenus dans le temps. Les tableaux 1.16 et 1.17 présentent pour ces deux observations les valeurs du rapport de masculinité par âge selon le secteur de résidence, et le tableau 1.18 les valeurs des âges moyens et médians de la population, du rapport de dépendance selon l'âge, et les proportions des femmes de 15-49 ans dans la population des femmes.



Graphique 1.18 : Rapport de masculinité par âge

1.4.1. EVOLUTION DU RAPPORT DE MASCULINITE SELON L'AGE (1976-1987)

D'une manière générale, le nombre moyen d'hommes pour 100 femmes est passé de 96 en 1976 à 97 en 1987. Mais l'évolution globale par année d'âge est restée stable :

Tableau 1.16 Variation du rapport de masculinité par groupe d'âges selon le secteur de résidence en 1976.

Groupe d'âges	Cameroun	Secteur urbain	Secteur rural	
TOTAL	95,9	107,7	91,7	
0-4	101,0	101,9	100,7	
5-9	102,0	99,5	102,9	
10-14	111,6	109,5	112,5	
15-19	95,1	110,8	87,5	
20-24	84,9	113,2	70,6	
25-29	81,5	111,1	69,8	
30-34	81,2	106,0	72,5	
35-39	86,0	105,4	79,4	
40-44	90,2	116,3	83,1	
45-49	97,7	127,3	90,1	
50-54	98,2	121,7	93,4	
55-59	104,1	122,6	100,4	
60-64	100,4	106,2	99,4	
65-69	103,6	101,6	103,9	
70-74	91,1	74,7	93,8	
75-79	98,3	80,7	101,2	
80-84	90,6	64,4	94,6	
85 et +	104,6	75,7	109,0	

- On observe le même déficit d'hommes entre 15 et 54 ans
- Une allure assez perturbée pour chaque observation au delà de 55 ans. Cette perturbation est bien marquée sur la courbe des rapports de masculinité par sa forme en dents de scie après 55 ans.

On note cependant que l'augmentation de cet indicateur par rapport à 1976 est essentiellement située aux âges compris entre 0 et 35 ans, exception faite des cas de 10-14 ans et 20-24 ans où ce rapport est légèrement plus important en 1976. (graphique 1.18 et tableau 1.16)

1.4.2. AGE MOYEN

L'âge moyen de la population accuse une baisse sensible en passant de 23,7 ans en 1976 à 22,0 ans en 1987. Cette diminution de l'âge moyen de la population est la conséquence d'une fécondité encore élevée.

On constate également que la population rurale bien que plus vieille en moyenne tend à se rajeunir. En effet, l'âge moyen de cette population est passé de 24,6 ans en 1976 à 23 ans en 1987. Cette observation est la conséquence d'une probable augmentation de la fécondité en zone rurale.

Tableau 1.17 Variation du rapport de masculinité par groupe d'âges selon le secteur de résidence en 1987.

Groupe d'âges	Cameroun	Secteur urbain	Secteur rural
TOTAL	86,9	106,6	91,6
0-4	103,0	103,3	102,9
5-9	104,2	104,7	105,5
10-14	109,5	106,4	111,4
15-19	95,1	108,9	84,3
20-24	83,5	104,2	66,5
25-29	83,0	105,8	67,3
30-34	86,5	114,0	70,7
35-39	93,8	119,7	84,1
40-44	89,1	114,6	79,1
45-49	95,9	116,4	88,3
50-54	94,2	110,7	89,1
55-59	103,8	120,6	98,7
60-64	94,1	103,2	91,8
65-69	102,0	103,0	101,1
70-74	95,4	80,2	99,0
75-79	102,5	91,5	105,1
80-84	81,8	61,7	86,4
85 et +	86,0	63,0	119,0

1.4.3. AGE MEDIAN

Cet indicateur a systématiquement baissé dans tous les secteurs, marquant ainsi une importance de plus en plus grande de la proportion des jeunes dans la population totale, et particulièrement dans celle des zones rurales. L'augmentation de la fécondité constatée dans un passé récent et la baisse probable de la mortalité aux jeunes âges pourraient expliquer cette tendance au rajeunissement de la population entre 1976 et 1987.

Tableau 1.18 Age moyen, médian, rapport de dépendance et proportion des femmes de 15-49 ans par secteur de résidence (1976 et 1987).

Secteur	Age moyen		Age r	médian	rap de selon	épen. l'âge	% des fo	emmes -49 ans
	1976	1987	1976	1987	1976	1987	1976	1987
Tous secteurs	23,7	22,0	18,4	16,7	89	99	46,9	44,8
Urbain	21,3	20,4	17,9	17,4	81	84	50,0	48,8
Rural	24,6	23,0	18,7	16,1	94	109	47,0	42,7

1.4.4. RAPPORT DE DEPENDANCE SELON L'AGE

A la suite des constats faits dans l'évolution des indicateurs de structure cidessus, notamment sur le rajeunissement de la population du pays, il est logique comme l'indique les résultats du Tableau 1.18 ci-dessus que le rapport de dépendance selon l'âge soit extrêmement élevé et qu'il augmente dans le temps. En effet on est passé de 89 personnes à charge pour 100 personnes d'âge "économiquement actif" en 1976 à 99 personnes à charge en 1987.

Le rapport de dépendance tend à augmenter beaucoup moins rapidement en zone urbaine qu'en zone rurale à cause des effets cumulés dans ce secteur, d'une natalité plus élevée et d'un vicillissement plus accentué.

Il convient cependant de noter dans tous les cas que dans le rapport de dépendance sclon l'âge, les dépendants de moins de 15 ans sont toujours beaucoup plus nombreux que ceux de 65 ans et plus.

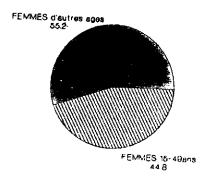
1.4.5. PROPORTION DES FEMMES DE 15-49 ANS

Certes l'effectif des femmes âgées de 15-49 ans a augmenté passant de 1 708 830 en 1976 à 2 118 926 en 1987. Mais, avec une structure de population de plus en plus jeune, la proportion de ces femmes a sensiblement baissé. Les

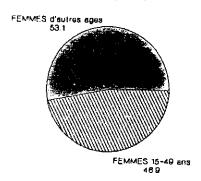
graphiques 1.20 et 1.14 montrent que cette proportion est passée d'environ 47% en 1976 (soit 24% de la population totale) à près de 45% (23% de la population totale) en 1987.

Cette diminution de la proportion des personnes dans la classe d'âge intermédiaire était déjà observée pour la tranche 15-64 ans, au profit des tranches d'âges plus jeunes 0-14 ans.

Graphique 1.14: Proportion des femmes de 15 à 49 ans (1987)



Graphique 1.19: Proportion des femmes de 15 à 49 ans (1976)



1.4.6. RAPPORT ENFANTS-FEMMES

Lorsqu'on observe les valeurs de cet indicateur pour les périodes 1971-1976 et 1982-1987 on se rend compte qu'il y a eu une progression; en effet, il est passé de 78 enfants pour 100 femmes en 1971-1976 à 87 en 1982-1987. Cette tendance à la hausse est constatée tant dans le secteur urbain que dans le secteur rural.

L'observation de cet indicateur entre 1961 et 1987 montre globalement une évolution en dents de scie :

On note une augmentation entre 1961 et 1971 puis une baisse en 1976, et à nouveau augmentation entre 1976 et 1982 et une légère baisse entre 1982 et 1987. La tendance semble afficher une image de stagnation ces demières années mais rien ne suggère de penser à une baisse effective pour les années à venir.

L'évolution de cet indice présenté sous forme graphique montre une tendance à la hausse, malgré quelques périodes de baisse ou de stagnation (Graphique 1.20).

Par ailleurs, tandis que la zone rurale présente comme courbe globale du rapport enfants-femmes une évolution en dents de scie, on assiste en zone urbaine à une augmentation de la valeur du rapport enfants-femmes de 1966 à 1977 puis une baisse soutenue de cet indice à partir de 1977. (Graphique 1.16).

Graphique 1.20: Evolution du rapport Enfants-Femmes (1961-1987)

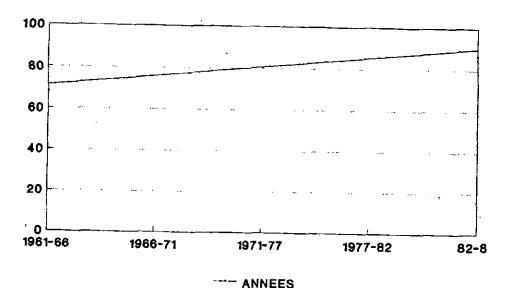


TABLEAU 1.19 : Répartition de la population dénombrée par groupes d'âges selon le secteur de résidence et le sexe (tous secteurs)

CAMEROUN ENSEMBLE

Groupe d'âges	2 sexes	Masculin	Féminin
Total	9 312 429	4 584 126	4 728 303
0-4	1 698 523	861 890	836 633
5-9	1 476 143	753 268	722 875
10-14	1 145 686	598 854	546 832
15-19	918 234	447 513	470 721
20-24	735 478	334 673	400 805
25-29	671 082	304 273	366 809
30-34	551 077	255 647	295 430
35-39	420 596	203 575	217 021
40-44	386 985	182 317	204 668
45-49	320 185	156 713	163 472
50-54	297 224	144 167	153 057
55-59	194 715	99 152	95 563
60-64	180 950	87 711	93 239
65-69	109 087	54 950	54 137
70-74	94 353	46 055	48 298
75-79	37 473	18 971	18 502
80-84	37 019	16 651	20 368
85 et +	33 565	15 516	18 049
N.D.	4 054	2 230	1 824

TABLEAU 1.20 : Répartition de la population dénombrée par groupes d'âges selon le secteur de résidence et le sexe (suite) : secteur urbain

SECTEUR URBAIN

Groupe d'âges	2 sexes	Masculin	Féminin
Total	3 472 502	1 792 176	1 680 326
0-4	614 884	312 372	302 502
5-9	493 345	248 804	244 541
10-14	423 958	218 511	205 448
15-19	434 754	226 645	208 109
20-24	369 210	188 425	180 785
25-29	306 918	157 745	149 173
30-34	231 050	123 099	107 951
35-39	156 792	85 414	71 378
40-44	122 994	65 690	57 304
45-49	95 665	51 456	44 209
50-54	76 526	40 203	36 323
55-59	48 928	26 745	22 183
60-64	37 764	19 180	18 584
65-69	21 934	11 131	10 803
70-74	16 775	7 464	9 31 1
75-79	6 745	3 223	3 522
80-84	6 175	2 356	3 819
85 et +	5 718	2 209	3 509
ND	2 366	1 504	862

TABLEAU 1.21: Répartition de la population dénombrée par groupes d'âges selon le secteur de résidence et le sexe.(suite et fin) : secteur rural

SECTEUR RURAL

Groupe '		24	TT (1 1
d'âges	2 sexes	Masculin	Féminin
Total	5 839 927	2 791 950	3 047 977
0-4	1 083 639	549 518	534 121
5-9	982 798	504 464	478 334
10-14	721 727	380 343	341 384
15-19	220 868	220 868	262 612
20-24	366 268	146 248	220 020
25-29	364 164	146 528	217 636
30-34	320 027	132 548	187 479
35-39	263 804	118 161	145 643
40-44	263 991	116 627	147 364
45-49	224 520	105 257	119 263
50-54	220 698	103 964	116 734
55-59	145 787	72 407	73 380
60-64	143 186	68 531	74 655
65-69	87 153	43 819	43 334
70-74	77 578	38 591	38 987
75-79	30 728	15 748	14 980
80-84	30 844	14 295	16 549
85 et +	27 847	13 307	14 540
ND	1 688	726	962

CHAPITRE 2: ETUDE REGIONALE DES STRUCTURES PAR SEXE ET PAR AGE ⁵

Après l'étude globale de la structure par sexe et âge faite au niveau national, ce chapitre est consacré à l'analyse des variations régionales des structures par sexe et âge. Il s'agit d'une approche comparative entre les structures de la population des différentes provinces (qui constituent les régions) d'une part, et d'une comparaison de ces structures régionales avec celle de l'ensemble du pays, d'autre part.

En plus des comparaisons de structures observées à partir des données issues du recensement de 1987, on examine aussi l'évolution de ces structures par rapport à celles observées en 1976.

Les points suivants sont abordés dans ce chapitre :

- répartition provinciale de la population par grands groupes d'âges;
- pyramides des âges;
- quelques indices de structure.

Enfin, ce chapitre consacre une section à l'étude de la structure par sexe et par âge de la population des villes de Yaoundé et de Douala.

2.1. REPARTITION PROVINCIALE DE LA POPULATION PAR GRANDS GROUPES D'AGES (0-14 ANS; 15-64 ANS; 65 ANS ET PLUS) ET COMPARAISON AVEC LA STRUCTURE NATIONALE.

Il s'agit ici dans un premier temps d'apprécier les différences régionales de la répartition de la population par sexe et par grands groupes d'âges au niveau des deux secteurs, puis d'introduire la dichotomie urbain-rural.

⁵⁾ Ce chapitre a été redigé par Roger LIBITE

2.1.1. Au niveau provincial (tous secteurs)

Les statistiques du tableau 2.1 indiquent par province, par grands groupes d'âges et par sexe les effectifs et les proportions de la population observée. Il ressort de ce tableau que la proportion des personnes âgées de moins de 15 ans est au dessus de 42%, quelle que soit la province, atteignant même 51% dans la province du Nord-Ouest, pour les deux sexes, avec une moyenne nationale de 46,41%. Ceci confirme le caractère jeune de la population tant au niveau national qu'au niveau des provinces. On distingue cependant trois groupes de provinces :

- le premier groupe comprend trois provinces qui se démarquent particulièrement du reste du pays par des proportions très élevées de la population de 0-14 ans : il s'agit par ordre croissant des provinces suivantes :

> Sud-Ouest 49,40% Ouest 49,90% Nord-Ouest 51,06%

Le deuxième groupe de provinces se distingue par des proportions de la population de moins de 15 ans comprises entre 45 et 47%; il s'agit des provinces septentrionales: Nord (45,34%); Adamaoua (46,06%); Extrême-Nord (46,42%).

Le dernier groupe est composé du reste des provinces où la proportion des personnes âgées de moins de 15 ans est inférieure à 45%.

Quant aux personnes âgées de 15-64 ans (adultes, et personnes en âge d'activité), elles représentent dans huit provinces sur dix, une proportion assez importante et supérieure à 48%; dans la province du Littoral, cette proportion avoisine 55%. Deux provinces ont des proportions moins importantes: il s'agit du Nord-Ouest, et de l'Ouest. En dehors de ces deux provinces et de celle du Littoral (où cette proportion est très élevée), les différences régionales du potentiel de ressources humaines d'âges actifs sont peu significatives; la moyenne nationale étant de 50,24%.

Le dernier grand groupe d'âges (65 ans et plus) se caractérise tant au niveau national, que régional par une représentativité marginale. La proportion des vieillards est comprise entre 1,93% (Sud-Ouest) et 6,21% (Sud), et varie significativement entre les provinces. Cette faible proportion des personnes âgées

Tableau 2.1 Effectifs et proportions de la population par province et par grands groupes d'âges selon le sexe.(deux secteurs)

Provinces et Deux Sexes Mesculin				
groupes d'âges	Effectifs (6)	%	Effectifs	%
Adamaoua	440604	100,00	221882	100.00
0-14	202953	46,06	105197	47,41
15-64	221519	50,28	107664	48.52
65 ans et plus	16132	3,66	9021	4,07
Centre	1471583	100,00	731108	100,00
0-14	639341	43,45	324462	44,38
15-64	776958	52,80	383496	52,45
65 ans et plus	55284	3,76	23150	3,17
Est	434468	100,00	216175	100,00
0-14	193814	44,61	99807	46,17
15-64	226465	52,12	109626	50,71
65 ans et plus	14189		6742	
OS ans et plus	14169	3,27	6742	3,12
Extrême-Nord	1677542	100,00	818544	100,00
0-14	778755	46,42	401723	49,08
15-64	834050	49,72	382615	46,74
65 ans et plus	64737	3,86	34206	4,18
Littoral	1206089	100,00	614531	100,00
0-14	520555	43,16	263511	42,88
15-64	659584	54.69	338857	55.14
65 ans et plus	25950	2,15	12163	1,98
Nord	746222	100,00	369990	100,00
0-14	338359		175155	
15-64		45,34		47,34
	385152	51,61	182710	49,38
65 ans et plus	22711	3,04	12125	: 3,28
Nord-Ouest	1078582	100,00	523473	100,00
0-14	5506 96	51,06	283779	54,21
15-64	499170	46.28	224336	42,86
65 ans et plus	28716	2,66	15358	2,93
Ouest	1184210	100,00	546676	100,00
0-14	590928	49,90	299635	54,81
15-64	544834	46,01	225057	41.17
65 ans et plus	48448	4,09	21984	4,02
Sud	242262	100.00	160004	100.00
0-14	342263	100,00	168804	100,00
15-64	145906	42,63	74892	44,37
	175087	51,16	84335	49,96
65 ans et plus	21270	6,21	9577	5,67
Sud-Ouest	726812	100,00	370713	100,00
0_14	359045	49,40	185851	50,13
15-64	353707	48,67	177045	47,76
65 ans et plus	14060	1,93	7817	2,11
CAMEROUN	9308375	100,00	4581896	100,00
0-14	4320352	46,41	2214012	48.32
15-64	4676526	50,24	2215741	48,36
65 ans et plus	311497	3,35	152143	3,32
or and pres	311477		152175	2,22

⁶⁾ Les effectifs des personnes dont les âges sont non déclarés ne sont pas pris en compte

de 65 ans et plus, traduirait certainement une mortalité encore élevée à ces âges.

Les structures obtenues par grands groupes d'âges au niveau des provinces sont les mêmes que celles de l'ensemble du pays à l'exception de trois provinces : le Sud-Ouest, l'Ouest, le Nord-Ouest où les proportions des jeunes de 0-14 ans sont toujours supérieures à la moyenne nationale et celles des adultes de 15-64 ans inférieures à la moyenne nationale.

La différenciation par sexe fait apparaître d'autres caractéristiques. En effet dans presque toutes les provinces (sauf le Littoral), la proportion des personnes de moins de 15 ans est plus importante pour le sexe masculin que pour le sexe féminin; le phénomène inverse est observé pour le groupe 15-64 ans. Pour le dernier grand groupe d'âges (65 ans et plus), la relation entre les proportions des femmes et celle des hommes n'est pas stable; elle varie selon les provinces.

Les déséquilibres structurels observés dans toutes les provinces pour les groupes 0-14 ans et 15-64 ans, pourraient être expliqués en ce qui concerne le groupe 0-14 ans par :

- les omissions dues aux sous-déclarations des jeunes filles non pubères ;
- le vieillissement des jeunes filles-mères à ces âges

(sous l'hypothèse d'une précocité de l'activité sexuelle, ou de la fécondité).

En ce qui concerne le groupe 15-64 ans, le déficit observé au détriment du sexe masculin serait la résultante d'un certain nombre de facteurs qui agissent de manière isolée ou conjuguée. Par exemple:

- l'émigration des personnes de sexe masculin d'âge actif observé dans certaines régions ;
- Une sous-déclaration des jeunes adultes, par crainte de l'imposition fiscale (la confusion ou les appréhensions vis-à-vis du recensement général de la population, amènent certaines personnes à se dérober du dénombrement).

Il est à remarquer que seule la province du Littoral se démarque de la tendance générale : le déficit masculin s'observe dans la tranche 0-14 ans, suivi d'un excédent dans la tranche 15-64 ans. L'excédent ainsi observé peut s'expliquer par l'appartenance à cette province de la ville de Douala dont l'importance de la fonction économique peut attirer beaucoup de personnes à la recherche d'un emploi.

Tableau 2.2 Effectifs et proportion de la population féminine, rapport de dépendance économique par province et par groupes d'âges. (deux secteurs)

Province et	Fém	Féminin		
groupes d'âges	Effectifs(6)			
Adamaoua	218722	100,0		
0-14	97756	44,69		
15-64	113855	52,05	0,989	
65 ans et plus	7111	3,25	0,363	
on any or bing	/111	3,23	!	
Centre	740475	100,00	1	
0-14	314879	42,52		
15-64	393462	42,52 53,14	0,894	
65 ans et plus	32134	4,34		
Est	218293	100,00		
0-14	94007	43,06	1	
15-64	116839	53,52	0,918	
65 ans et plus	7447	3,41	0,910	
•		· ·		
Extrême-Nord	858998	100,00		
0-14	377032	43,89		
15-64	451435	52,55	1,011	
65 ans et plus	30531	3,55		
Littoral	591558	100,00		
0-14	257044	43,45		
15-64	320727	54,22	0,829	
65 ans et plus	13787	2,33	0,027	
Na_J	27(000	100.00		
Nord	376232	100,00		
0-14	163204	43,38		
15-64	202442	53,81	0,937	
65 ans et plus	10586	2,81		
Nord-Ouest	555109	100,00		
0-14	266917	48.08	}	
15-64	274834	49,51	1,161	
65 ans et plus	13358	2,41		
Ouest	637534	100,00		
0-14	291293	45,69		
15-64	319777		1 174	
	26464	-50,16	1,174	
65 ans et plus	20404	4,15		
Sud	73459	100,00		
0-14	71014	40,94		
15-64	90752	52.32	0,955	
65 ans et plus	11693	6,74	,,,,,	
Sud-Ouest	356099	100,00		
0-14	173194	48,64		
15-64	176662	49,61	1,055	
65 ans et plus	6243	1,75	1,055	
•		İ		
CAMEROUN 0-14	4726479	100,00		
0-14 15-64	2106340	44,56	0.000	
	2460785	52,06	0,990	
65 ans et plus	159354	3,37	1	

⁶⁾ Les effectifs des personnes dont les âges sont non déclarés ne sont pas pris en compte

2.1.2. Secteurs urbain/rural

En tenant compte du secteur de résidence dans la répartition provinciale de la population par grands groupes d'âges (Tableau 2.3), on se rend compte que les structures du secteur urbain ne présentent pas de grandes différences avec celles du secteur rural pour sept provinces. Des différences de schémas (entre urbain et rural) sont observées pour les provinces du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud-Ouest où l'on observe par rapport aux autres provinces que les proportions les plus élevés des jeunes de moins de 15 ans se trouvent en campagne. De plus les distributions du secteur urbain se singularisent par une représentativité élevée du groupe 15-64 ans dans toutes les provinces; les proportions de ce groupe sont toutes supérieures à 51% et atteignent même presque 58% dans la province du Centre. Cependant, le groupe de personnes de 0-14 ans est aussi significativement important à l'opposé du groupe des vieillards qui a une très faible proportion. Ce dernier aspect pourrait se justifier par le retour dans les villages de la plupart des travailleurs urbains retraités.

Malgré la ressemblance des structures entre le secteur urbain et le secteur rural, on peut observer quelques différences non moins significatives à l'instar des charges économiques (rapport de dépendance selon l'âge) et des taux d'urbanisation par grands groupes d'âge au niveau de chaque province. Dans le secteur rural, le rapport de dépendance économique selon l'âge est plus élevé qu'en milieu urbain, et varie selon les provinces comme on le verra plus loin.

Par ailleurs, pour chacun des grands groupes d'âges, on observe, d'après le tableau 2.3, des déséquilibres entre les effectifs urbains et les effectifs ruraux tant au niveau de l'ensemble du pays qu'au niveau des provinces : Voir la colonne réservée au taux d'urbanisation du tableau 2.3.

En dehors des provinces du Littoral et du Centre, probablement à cause de la présence en leur sein des villes de Douala et Yaoundé respectivement, les déséquilibres relevés sont au dépens du secteur rural.

Dans la province du Centre, on a un faible équilibre des effectifs urbains et ruraux pour les personnes âgées de moins de 15 ans. Pour le groupe 15-64 ans, plus de 55 % des effectifs sont urbains.

La province du Littoral se distingue par une forte urbanisation des effectifs à tous les grands groupes d'âges.

Tableau 2.3 : Effectifs et proportions de la population, rapport de dépendance économique par province et par groupes d'âges selon le secteur de résidence 7.

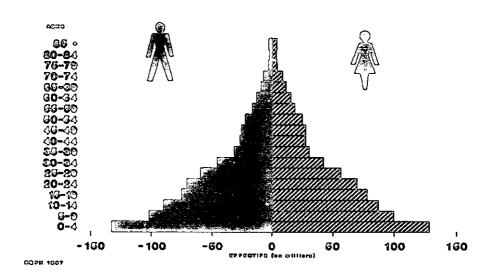
Provinces et	To	Tous secteurs			Secteur urbain		
groupes d'âges	Effec- tifs	%	Rapp. depen	Effec- tifs	T _b	Rapp. depen	
Adamaoua 0-14 15-64 65 ans et plus	440604 202953 221519 16132	100,00 46,05 50,28 3,66	0,989	159310 72660 82196 4454	100,00 45,61 51,60 2,80	0,938	
Centre 0-14 15-64 65 ans et plus	1471583 639341 776958 55284	100,00 43,45 52,80 3,76	0,894	764600 324557 432106 7937	100,00 42,45 56,51 1,04	0,769	
Est 0-14 15-64 65 ans et plus	434468 193814 226465 14189	100,00 44,61 52,12 3,27	0,918	125862 57224 66853 1785	100,00 45,47 53,12 1,42	0,883	
Extrême-Nord 0-14 15-64 65 ans et plus	1677542 778755 834050 64737	100,00 46,42 49,72 3,86	1,011	331931 151057 171044 9830	100,00 45,51 51,53 2,96	0,941	
Littoral 0-14 15-64 65 ans et plus	1206089 520555 659584 25950	100,00 43,16 54,69 2,15	0,825	966380 412988 539532 13860	100,00 42,74 55,83 1,43	0,791	
Nord 0-14 15-64 65 ans et plus	746222 338359 385152 22711	100,00 45,34 51,61 3,04	0,937	202654 89444 108918 4292	100,00 44,14 53,75 2,12	0,861	
Nord-Ouest 0-14 15-64 65 ans et plus	1078582 550696 499170 28716	100,00 51,05 46,28 2,66	1,161	234579 109197 121901 3481	100,00 46,55 51,97 1,48	0,924	
Ouest 0-14 15-64 65 ans et plus	1184210 590928 544834 48448	100,00 49,90 46,01 4,09	1,174	353202 161851 184095 7256	100,00 45,82 52,12 2,05	0,919	
Sud 0-14 15-64 65 ans et plus	342263 145906 175087 21270	100,00 42,63 51,16 6,21	0,955	95711 41657 52470 1584	100,00 43,52 54,82 1,65	0,824	
Sud-Ouest 0-14 15-64 65 ans et plus	726812 359045 353707 14080	100,00 49,40 48,67 1,93	1,055	235907 111553 121486 2868	100,00 47,29 51,50 1,22	0,942	
CAMEROUN 0-14 15-64 65 ans et plus	9308375 4320352 4676526 311497	100,00 46,41 50,24 3,35	0,990	3470136 1532188 1880601 57347	100,00 44,16 54,19 1,65	0,845	

⁷⁾ Les effectifs des personnes dont les êges sont non déclarés étant considérés comme négligaables

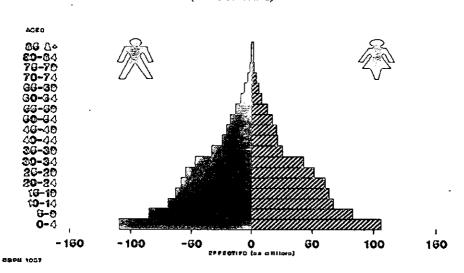
Tableau 2.3 : Effectifs et proportions de la population, rapport de dépendance économique par province et par groupes d'âges selon le secteur de résidence (suite).

Provinces et groupes d'âges	Secteur Rural			
	Effectifs	%	Rapp. dépend.	Taux d'urb
Adamaoua	281294	100,00	1,019	36,16
0-14	130293	46,32	'	35,80
15-64	139323	49,53		37,06
65 ans et plus	11678	4,15		26,61
Centre	706983	100,00	1,050	51,96
0-14	314784	44,52		50,76
15-64	344852	48,78		55,62
65 ans et plus	47347	6,70		14,36
Est	308606	100,00	0,933	28,97
0-14	136590	44,26		29,53
15-64	159612	51,72		29,52
65 ans et plus	12404	4,02		12,58
Extrême-Nord	1345611	100,00	1,030	19,79
0-14 15 64	627698	46,65	[19,39
15-64	663006	49,27		20,50
65 ans et plus	54907	4,08		15,18
Littoral	239709	100,00	0,997	80,12
0-14	107567	44,87		79,34
15-64	120052	50,08		81,80
65 ans et plus	12090	5,04	į	53,49
Nord	543568	100,00	0,968	27,16
0-14	248915	45,79	ľ	26,43
15-64	276234	50,82		28,28
65 ans et plus	18419	3,39		18,90
Nord-Ouest	844003	100,00	1,237	21,75
0-14	441499	52,31		19,83
15-64	377269	44,70		24,42
65 ans et plus	25235	2,99		12,12
Ouest	831008	100,00	1,304	29,83
0-14	429077	51,63		27,38
15-64	360759	43,41		33,79
65 ans et plus	41192	4,96		14,97
Sud	246552	100,00	1,011	27,96
0-14	104249	42,28		28,55
15-64	122617	49,73		29,97
65 ans et plus	19686	7,98		7,45
Sud-Ouest	490905	100,00	1,114	32,46
0-14	247492	50,42	ļ	31,07
15-64	232221	47,30	ļ	34,35
65 ans et plus	11192	2,28	•	20,40
CAMEROUN	5838239	100,00	1,088	37,28
0-14	2788164	47,76 47,89	+	35,46
15-64	2795925	47,89		40,21
65 ans et plus	254150	4,35		18,41

Graphique 2.1: Pyramide des âges: Province du Centre (Tous secteurs)



Graphique 2.2 : Pyramide des âges : Province du Littoral (Tous secteurs)



2.2. ETUDE COMPAREE DES PYRAMIDES DES AGES

Les pyramides des âges par groupe d'âges quinquennaux permettent de procéder à une analyse relativement plus détaillée des structures par sexe et âge. Comme précédemment l'étude sera abordée ici par province et par secteur de résidence.

2.2.1. Au niveau provincial (tous secteurs)

Dans l'ensemble, les pyramides provinciales comme celle de l'ensemble du pays présentent une base élargie du fait d'une proportion importante de la population jeune, résultat de plusieurs facteurs dont les plus significatifs sont :

- la baisse relativement importante de la mortalité aux jeunes âges ;
- la stabilité ou la relative augmentation d'une fécondité déjà élevée.

Plus on avance en âge, mieux on observe, non seulement une diminution anormale des effectifs (surtout du côté masculin), mais aussi d'autres irrégularités qui engendrent des perturbations dans les structures.

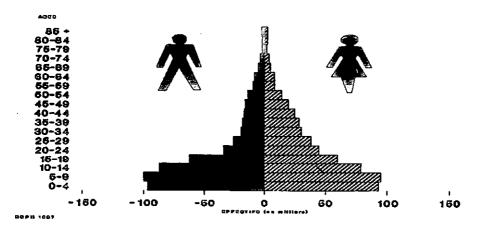
L'examen global des 10 pyramides laisse apparaître une relative hétérogénéité des structures qui permet de distinguer sept schémas caractéristiques.

a) schéma caractéristique des provinces du Centre et du Littoral.

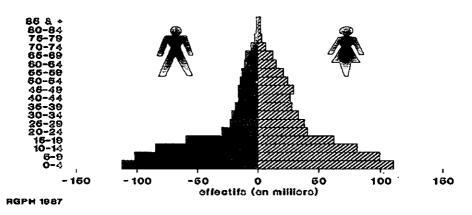
Les pyramides des âges (graphiques 2.1 et 2.2) de ces deux provinces ont la même allure :

- Base élargie, diminution rapide des effectifs du groupe d'âges 5-9 ans au groupe 35-39 ans. A partir du groupe d'âges 40-44 on observe un ralentissement de la baisse des effectifs. Globalement, deux aspects sont à relever :
- Hypertrophie des effectifs jusqu'au groupe d'âges 35-39 ans; en dehors de la natalité élevée, on peut faire mention ici du "pouvoir attractif" que ces deux provinces exercent sur les populations des autres régions du pays, certainement du fait de la présence dans ces provinces des villes de Yaoundé (Centre) et Douala (Littoral), principales villes du pays sur les plans démographiques et économiques.
 - Réduction sensible des effectifs à partir de 40 ans.

Graphique 2.3: Pyramide des âges: Province du Nord-Ouest (Tous secteurs)



Graphique 2.4: Pyramide des âges: Province de l'Ouest (Tous secteurs)



b) schéma des provinces du Nord-Ouest et de l'Ouest

Le trait commun entre la structure des pyramides de ces deux provinces est le fort déficit des effectifs masculins à partir de 20 ans; ce qui donne l'impression que les pyramides ont été amputées de leurs membres supérieurs droits (graphiques 2.3 et 2.4).

Toutefois une particularité peut être relevée: la pyramide des âges de la province du Nord-Ouest présente une anomalie à sa base; en effet les effectifs de 0-4 ans sont inférieurs à ceux de 5-9 pour les 2 sexes. Ceci serait dû à une sous-déclaration des enfants de 0-4 ans, ou bien à un vieillissement volontaire (par les parents) des enfants de cet âge aux fins de scolarisation.

Pour les deux pyramides, même si les bases sont élargies, on observe une décroissance accélérée des effectifs jusqu'à 20 ans. Cependant, pour le sexe féminin, la forme des pyramides est plus ou moins régulière, en dehors d'une pointe qu'on relève sur la pyramide de la province de l'Ouest à 45-49 ans.

En ce qui concerne le sexe masculin, comme évoqué plus haut, on observe un fort déficit des effectifs aux âges d'activité; il y a là un phénomène d'émigration qui serait le corollaire de la forte pression démographique que l'on observe dans ces deux provinces.

c) schéma caractéristique des provinces du Nord et de l'Extrême-Nord

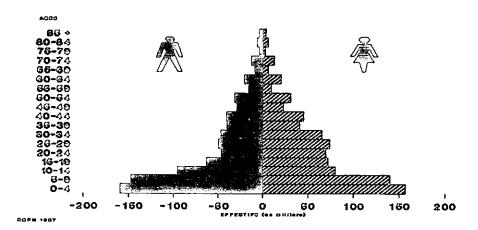
Pour ce groupe, on observe des pyramydes à structures fortement perturbées; en plus d'un déficit des effectifs masculins à partir de 10 ans, on relève une évolution erratique des effectifs selon l'âge et pour les deux sexes. Ces irrégularités seraient dues à des facteurs tels que:

- la mauvaise déclaration des âges très accentuée ;
- l'apport migratoire des populations étrangères venues des pays voisins.

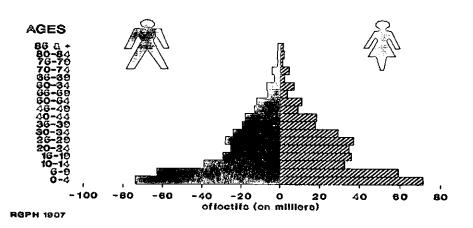
d) Le schéma caractéristique de l'Adamaoua

La structure observée ici est régulière jusqu'au groupe 55-59 ans. Audelà, la pyramide des âges (graphique 2.7) montre quelques perturbations dues sans doute à la mauvaise déclaration des âges.

Graphique 2.5 : Pyramide des âges : Province de l'Extrême-Nord (Tous secteurs)



Graphique 2.6: Pyramide des âges: Province du Nord (Tous secteurs)



e) Le schéma caractéristique de L'Est

La pyramide de la province de l'Est (graphique 2.8) a une forme régulière dans l'ensemble, elle est à l'image des pyramides observées dans les pays du Tiers-Monde.

f) Le schéma caractéristique du Sud-Ouest

Deux aspects sont à signaler dans la pyramide par sexe et âge de la province du Sud-Ouest (graphique 2.9):

- forme régulière jusqu'à 15 ans ;
- baisse rapide des effectifs à partir de 15 ans avec un léger déficit des effectifs masculins.

g) Le schéma caractéristique du Sud

La pyramide relative à la province du Sud a une forme particulière. Deux niveaux se distinguent nettement :

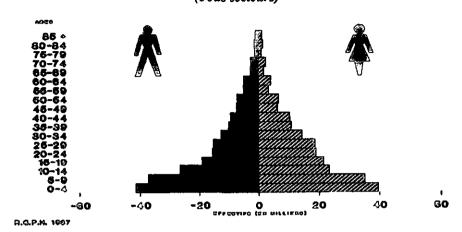
- de 0-4 ans à 30-34 ans :

Ici on observe un déséquilibre pouvant être attribué à un sous dénombrement des personnes du groupe 5-9 ans pour les deux sexes, et à un exode massif des personnes âgées de 30-34 ans. Une évolution irrégulière des effectifs masculins est également relevée.

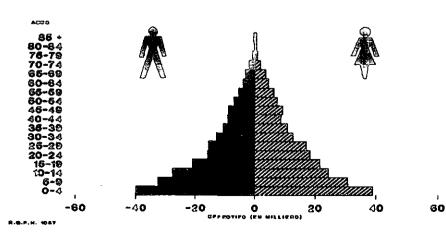
- de 35-39 ans à 70-74 ans :

Le reste de la pyramide a la forme d'une ogive. En effet à partir de 35-39 ans, il y a augmentation des effectifs jusqu'à 55-59 ans, suivie d'une diminution avec l'âge.

Graphique 2.7 : Pyramide des âges : Province de l'Adamaoua (Tous secteurs)



Graphique 2.8 : Pyramide des âges : Province de l'Est (Tous secteurs)



2.2.2. Secteurs urbain-rural

En tenant compte de la dichotomie urbain-rural, on constate qu'au niveau de chaque province, il y a des différences de schémas de structure entre les deux secteurs.

Dans l'ensemble, le secteur rural conserve la structure observée au niveau des deux secteurs réunis à l'exception du Littoral et du Centre, où c'est le secteur urbain qui impose sa structure. Les pyramides des âges relatives aux structures par sexe et par âge selon le secteur de résidence figure en annexe.

Au niveau du secteur urbain deux groupes de structure se dégagent :

- Le premier groupe qui comprend six provinces (Centre, Sud, Littoral, Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest) est caractérisé par l'hypertrophie des effectifs jusqu'à 30 ans et par des pointes à certains âges. Les perturbations de ces structures, font penser à des mauvaises déclarations de l'âge.
- Le deuxième groupe (Adamaoua, Extrême-Nord, Est, Nord) se distingue par des structures urbaines fortement déséquilibrées, la majorité des personnes ayant moins de 40 ans.

En ce qui concerne le secteur rural, on distingue trois groupes de structure:

- le groupe "Sud, Centre, Littoral"

Ici les pyramides du secteur rural ont sensiblement le même profil: base régulière et le reste en forme d'ogive jusqu'à 70-74 ans. On observe une forte réduction des effectifs des deux sexes aux âges compris entre 15-19 ans et 40-44 ans ; ce qui résulterait du phénomène d'exode rural, surtout vers les grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala.

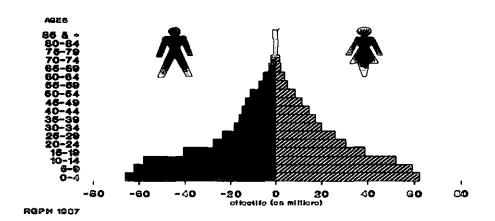
- le groupe "Nord-Ouest, Ouest, Adamaoua, Sud-Ouest et Est"

La particularité des structures rurales dans ces provinces est le déficit des effectifs masculins à partir de 20 ans; très prononcé dans les provinces de l'Ouest, du Sud-Ouest, et du Nord-Ouest, il est modéré dans l'Adamaoua et l'Est.

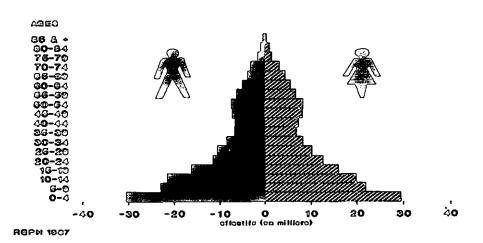
- le groupe "Extrême-Nord, Nord"

En plus du déficit des effectifs masculins à partir de 10 ans, les structures

Graphique 2.9: Pyramide des âges: Province du Sud-Ouest (Tous secteurs)



Graphique 2.10: Pyramide des ages: Province du Sud (Tous secteurs)



de la pyramide relatives à la population rurales de ces provinces sont fortement perturbées, car au-delà de 10 ans, les pyramides présentent des formes erratiques, dues aux mauvaises déclarations d'âge.

2.3. ETUDE COMPAREE DE CERTAINS INDICES DE STRUCTURE.

Un certain nombre d'indicateurs ont été retenus pour enrichir davantage l'analyse des structures régionales; il s'agit particulièrement:

- du rapport de masculinité;
- de l'âge moyen;
- de l'âge médian;
- du rapport de dépendance économique selon l'âge;
- de la proportion des femmes de 15-49 ans;
- du rapport enfants-femme.

Les tableaux 2.4 et 2.5 ci-après contiennent, en dehors du rapport de masculinité, les statistiques relatives à ces indicateurs, par province, pour l'ensemble des secteurs d'une part et pour chaque secteur d'autre part.

2.3.1. Etude comparée des rapports de masculinité par âge.

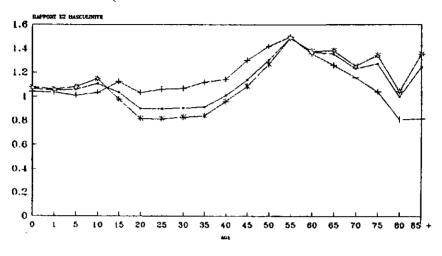
L'examen du rapport de masculinité par secteur de résidence permet de mieux appréhender les disparités régionales.

2.3.1.1. Au niveau provincial (tous secteurs)

Pour les deux secteurs, les courbes de rapport de masculinité présentent des allures très variées selon les provinces. Globalement, on observe trois temps forts sur ces courbes:

- jusqu'à 10-14 ans, les courbes indiquent un excédent faiblement croissant des effectifs masculins, et une évolution plus ou moins régulière;
- A partir du groupe d'âge 15-19 ans, les courbes de rapport de masculinité amorcent dans la plupart des provinces une baisse suivie d'une reprise (avec des

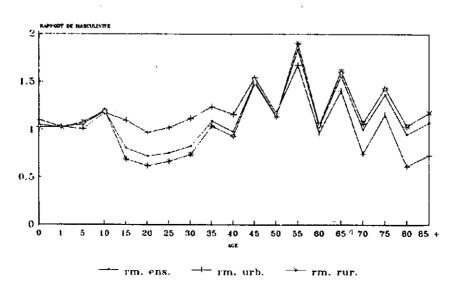
Graphique 2.11 : Courbes des rapports de masculinité
Province du Sud-Ouest



rm. ens. -+ rm. urb. -* rm. rur.

RIPH 1987

Graphique 2.12 : Courbes des rapports de masculinité
Province du Nord



rapports de masculinité inférieurs à 100 et parfois en dessous de 60). Toutefois, les provinces du Littoral et du Centre se démarquent de cette situation; en effet, leurs courbes de rapport de masculinité ont une évolution inverse.

Soulignons par ailleurs que le déficit en effectifs masculins est très varié selon les provinces; pour la province de l'Ouest par exemple, le déficit persiste jusqu'aux âges élevés. Pour les autres courbes, on observe des cas suivants qui constituent essentiellement le troisième temps fort.

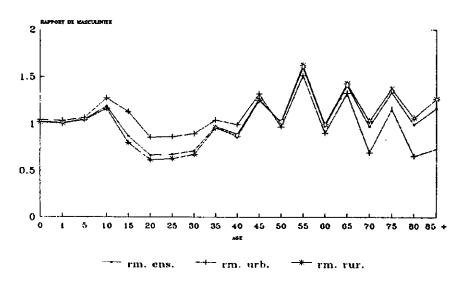
- Le passage au point d'équilibre varie significativement selon les provinces; on distingue d'après les graphiques 2.11 à 2.20, trois groupes de provinces à ce niveau de l'évolution en dehors de la province de l'Ouest.
- a) Le premier groupe se caractérise par des courbes irrégulières avec des mouvements d'une grande ampleur, pouvant atteindre 90% (différence entre une pointe et une dépression); ce groupe comprend les provinces suivantes : Sud-Ouest, Nord, Extrême-Nord, Adamaoua, Nord-Ouest. Ces mouvements de la courbe qui s'observent à partir de 55 ans peuvent refléter la mauvaise déclaration de l'âge.
- b) Le deuxième groupe est composé des provinces du Littoral et du Centre; après le passage au point d'équilibre, la courbe atteint un extremum, puis amorce une baisse continue jusqu'aux âges élevés.
- c) En ce qui concerne le dernier groupe, malgré le mouvement assez irrégulier des courbes, l'ampleur ou l'écart entre les pointes est relativement faible.

2.3.1.2 Secteurs urbain-rural

Les courbes de rapports de masculinité selon le secteur de résidence révèlent d'autres aspects masqués par la courbe au niveau de l'ensemble de la province. D'une manière générale, et pour chaque province, on observe un enchevêtrement des trois courbes avant 15 ans et après 60 ans. De plus dans ces intervalles, elles ont presque la même allure. Par contre dans l'intervalle 15-60 ans, les courbes ont chacune un mouvement propre et différent de celui des autres; cependant, on note que le mouvement de la courbe de l'ensemble (tous secteurs) se rapproche le plus de celle du secteur de résidence le plus important en effectifs.

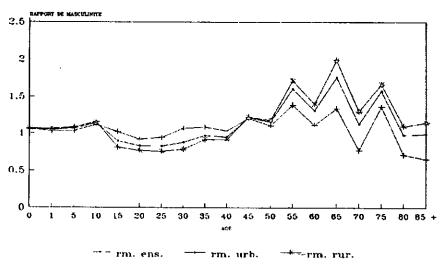
Aux âges actifs, la courbe des rapports de masculinité du secteur urbain reste

Graphique 2.13 : Courbes des rapports de masculinité
Province de l'Extrême-Nord



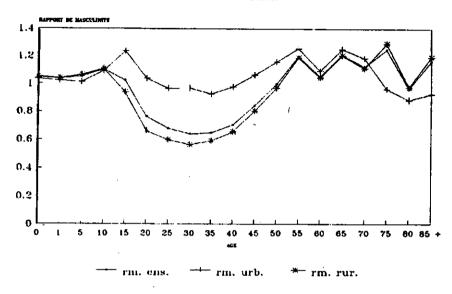
RGPH LPGT

Graphique 2.14 : Courbes des rapports de masculinité Province de l'Adamaoua



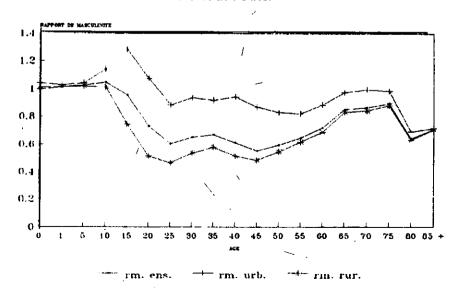
-

Graphique 2.15 : Courbes des rapports de masculinité
Province du Nord-Ouest

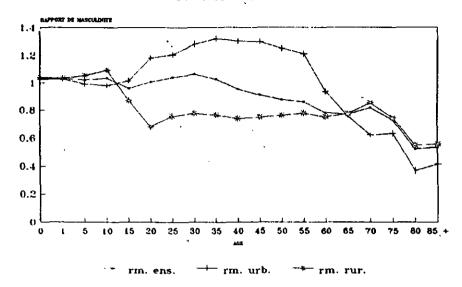


RGPH 1987

Graphique 2.16 : Courbes des rapports de masculinité Province de l'Ouest



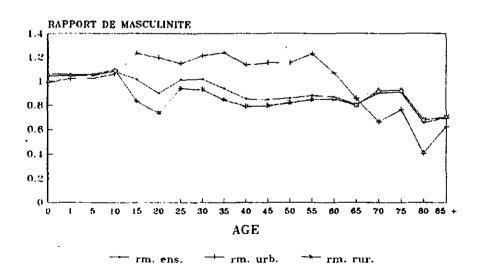
Graphique 2.17 : Courbes des rapports de masculinité Province du Centre



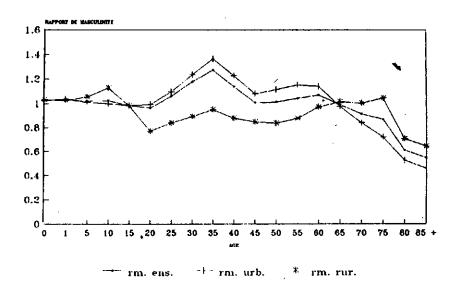
RGPH LB67

Graphique 2.18 : Courbes des rapports de masculinité

Province du Sud

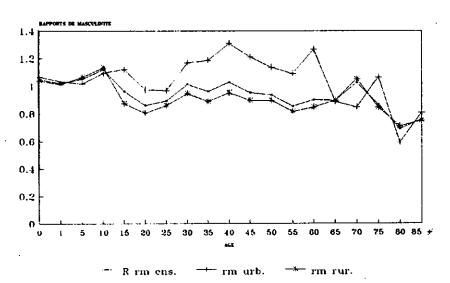


Graphique 2.19 : Courbes des rapports de masculinité Province du Littoral



RGPH 1967

Graphique 2.20 : Courbes des rapports de masculinité Province de l'Est



au-dessus de celle du secteur rural; de plus, même lorsqu'on observe un déficit d'effectifs masculins, l'écart entre les deux courbes sectorielles reste significativement important.

2.3.2. Age moyen

Dans les populations régionales étudiées ici, l'âge moyen varie entre 21 et 26 ans (au niveau des deux secteurs). L'étude différentielle par sexe montre que la population féminine est en moyenne plus âgée que la population masculine. C'est le phénomène contraire qui est observé dans les provinces du Littoral, de l'Adamaoua, et du Nord.

L'analyse sectorielle régionale révèle que l'âge moyen (pour les 2 sexes) est plus élevé en milieu rural, et les écarts entre les secteurs urbain et rural sont variables et peuvent atteindre 7,6 ans (cas du Sud).

A quelques exceptions près, la population féminine urbaine est relativement plus jeune que la population masculine. Les écarts entre les âges moyens des populations de même sexe des deux secteurs de résidence sont très variables selon la province.

2.3.3. Age médian

Pour l'ensemble des deux secteurs, l'âge médian varie d'une province à l'autre entre 14 et 19 ans pour les deux sexes. On observe des différences significatives selon le sexe et les provinces. De plus, l'âge médian des hommes reste presque toujours inférieur à celui des femmes hormis le cas des populations de la province du Littoral.

L'examen de cet âge par secteur de résidence indique également qu'en dehors des provinces de l'Est et du Sud, l'âge médian en milieu urbain est supérieur à celui du milieu rural pour les deux sexes réunis, et les écarts sont moins prononcés entre les deux secteurs de résidence. La relation soulignée tantôt n'est plus vérifiée lorsqu'on s'intéresse aux sexes.

Dans la plupart des cas, l'âge médian des femmes est inférieur à celui des hommes en milieu urbain, alors qu'en milieu rural, cet âge reste partout plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 2.4 Age moyen et âge médian, par province et par secteur de résidence.

		Age moyen		A	ge média	n
Provinces	2 S	M	F	2 S	M	F
Adamaoua			ŀ			
Tous secteurs	22,5	22,8	22,3	17,1	16,5	17,7
Urbain	22,4	21,4	21,3	17,1	16,8	17,2
Rural	23,2	23,6	22,8	17,2	16,2	18,0
Centre		1				
Tous secteurs	23.0	22,3	23.6	18.1	17,7	18.5
Urbain	20,0	20,4	19,6	18,0	18,8	17,2
Rural	26,1	24,5	27,6	18,4	15,8	20,8
Est	20,1	,.	,0	10,,	10,0	
Tous secteurs	22,9	22,5	23,3	17.8	17,0	18,5
Urbain	20,2	20,4	20,0	16,8	16,9	16,6
Rural	24,0	23,4	24,7	18,4	17,1	19,5
	24,0	23,4	24,1	10,4	17,1	19,5
Extrême-Nord	1 22.0	22.0	22.0	17.0	15.6	10 4
Tous secteurs	22,9	22,9	23,0	17,2	15,6	18,6
Urbain	21,9	21,6	23,3	17,2	16,5	18,1
Rural	23,2	23,2	23,2	17,2	15,3	18,8
Littoral		1				
Tous secteurs	21,9	22,0	21,8	18,3	18,5	18,0
Urbain	21,1	21,4	20,8	18,2	18,8	17,7
Rural	25,3	24,6	25,9	18,3	16,9	19,8
Nord						
Tous secteurs	22,1	22,3	22,0	17,7 _{\(\)}	16,7	18,5
Urbain	21,1	21,4	20,9	17,7	17,9	17,5
Rural	22,5	22,7	22,3	17,7	15,9	18,9
Nord-Ouest						
Tous secteurs	20,5	19,9	21,1	14,7	13,7	15,9
Urbain	19,5	19,4	19.5	16,1	16,1	16,0
Rural	20,9	20,1	21,6	14,3	13,0	15,8
Ouest	,-	,-	,_		•	
Tous secteurs	22,3	20,5	23.8	15,0	13.5	17.2
Urbain	20,2	19,7	20,8	16,3	16,1	16,6
Rural	23,1	20,9	24,9	14,4	12,2	17,5
Sud	23,1	20,5	2,,,	***,	12,2	
Tous secteurs	25,8	24.9	26,7	18,9	17,9	19.9
Urbain	20,3	20,4	20,7	16,9	17,3	16,5
		26,8	29,0	21.0	18,7	22.9
Rural	27,9	20,8	29,0	21,0	10,7	22,5
Sud-Ouest	20.6	20.0	20.4	15,3	15.0	15,6
Tous secteurs	20,6	20,8	20,4	, ,		15,6
Urbain	19,6	20,1	19,2	16,0	16,3	
Rural	21,0	21,1	21,0	14,9	14,3	15,7
CAMEROUN						
Tous secteur	22,0	21,6	22,4	16,7	15,7	17,7
Urbain	20,4	20,6	20,3	17,4	17,6	17,1
Rural	23,0	22,3	23,5	16,1	14,4	18,1

2.3.4. Rapport de dépendance économique.

En dehors de quatre provinces, (Extrême-Nord, Nord-Ouest, Ouest et Sud-Ouest), cet indice reste inférieur à 100. En effet, il est montré que le rapport de dépendance économique selon l'âge est plus élevé en milieu rural où l'on note que dans sept provinces sur dix, il est supérieur à 100.

Il est à signaler que cet indicateur n'est pas très approprié pour une bonne mesure de la charge économique moyenne, car on ne tient pas compte de la durée de plus en plus longue des études, et de la faible participation des femmes dans la vie économique tant en milieu urbain qu'en milieu rural. De plus il subit l'effet de structure de l'âge.

2.3.5. Proportion des femmes de 15-49 ans.

Le niveau de cet indicateur dans les provinces varie entre 40 et 49%. En milieu urbain il est plus élevé qu'en zone rurale. Dans les provinces du Centre, Ouest et Sud, cette proportion est inférieure à 40% en milieu rural alors qu'un maximum de 51% est atteint en zone urbaine de la province du Centre.

Les niveaux atteints par cet indicateur pourraient expliquer les niveaux encore élevés de la fécondité observés dans le pays.

2.3.6. Rapport enfants-femmes.

Les valeurs élevées du rapport enfants-femmes au niveau des provinces témoignent probablement d'une fécondité encore élevée dans les populations étudiées, et ceci quel que soit le secteur de résidence.

2.3.6.1. Au niveau provincial

Les différences régionales de l'évolution de ces indicateurs sont très significatives. On distingue quatre groupes de provinces suivant l'évolution de la fécondité. Pour chaque groupe ainsi constitué, on remarque des différences non négligeables de rythme d'évolution. Le premier groupe est constitué des provinces suivantes: Adamaoua, Extrême-Nord, Ouest. Ces provinces se distinguent par une évolution en hausse au cours des premières périodes suivie d'une baisse relative du niveau de cet indicateur lors de la dernière période.

Le deuxième groupe se démarque par une baisse relativement continue et significative avec des rythmes différenciés; les provinces concernées sont le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.

Les provinces du Centre, du Littoral, et du Sud, constituent le troisième groupe qui se caractérise par une évolution tendant à la baisse, et suivie d'une hausse relative de la valeur du rapport enfants-femmes.

Le dernier groupe constitué des provinces du Nord et de l'Est, se distingue par une évolution en hausse de cet indicateur.

2.3.6.2. Secteurs Urbain-Rural

L'analyse différentielle par secteur montre également des situations fort particulières. Globalement, on remarque que les indicateurs du secteur urbain sont inférieurs à ceux du secteur rural sauf pour la période 1972-77 où on a une situation inverse. Mais, à partir de la période 1977-82, la valeur de ces indicateurs reprend le dessus en milieu rural.

Lorsqu'on fait une comparaison de l'évolution par secteur des rapports enfantsfemmes selon les provinces, il se dégage six groupes:

- pour les provinces du Centre, de l'Est et du Sud, l'évolution du rapport enfants-femmes en milieu urbain est contraire à celle des zones rurales. Alors que dans les villes, la valeur de cet indicateur a baissé de manière significative, en milieu rural par contre sa valeur a tendance à augmenter.
- dans les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord, on observe que le rapport enfants-femmes a gardé une évolution ascendante au cours des trois périodes en milieu urbain, alors qu'en zone rurale, un fléchissement a semblé marquer la période 1982-1987.
- les provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, se démarquent par une baisse continue de la valeur de cet indicateur tant en milieu urbain qu'en milieu rural.
 - dans la province de l'Adamaoua, l'évolution du rapport enfants-femmes

est semblable dans les deux secteurs de résidence. On y observe un mouvement de hausse suivie d'une baisse de cet indicateur.

- au Littoral, alors qu'on observe une hausse continue du rapport enfantsfemmes en milieu rural, le secteur urbain connaît une reprise de la hausse de cet indicateur après une baisse au cours de la période 1977-82.
- la province de l'Ouest présente une baisse continue de la valeur du rapport enfants-femmes en milieu urbain, et un fléchissement en zone rurale.

Tableau 2.5 Rapport de dépendance selon l'âge, proportion des femmes 15-49 ans et rapport enfants-femmes par province et par secteur de résidence.

Provinces	rap-	prop.	ra	pport enf/fe	m
	dépen	femme 15-49	(1)	(2)	(3)
Adamaoua			1		1
Tous secteurs	0,989	45,86	85,9	91,8	75,2
Urbain	0,938	46,61	84,6	87,9	84,2
Rural	1,019	45,43	86,6	93,9	70,7
Centre					i
Tous secteurs	0,894	45,04	85,4	78,8	84,1
Urbain	0,769	50,96	76,1	73,5	88,2
Rural	1,050	39,27	98,3	85.2	80,4
Est		-		1	
Tous secteurs	0,918	45,19	88,0	82.2	78,5
Urbain	0.883	48,09	82.8	84.8	97,6
Rural	0,933	44,08	90,3	81.1	72,2
Extrême-Nord					1
Tous secteurs	1,011	45,45	86,0	90,1	63,0
Urbain	0.941	46,58	85,9	85,3	74,6
Rural	1,030	45,18	86,1	91,2	60.4
Littoral	1,050	12,20	1		
Tous secteurs	0,829	47,76	82,2	77,0	78,0
Urbain	0,791	49,79	78.7	73,9	78.4
Rural	0,997	40.00	100,5	90.8	76.4
Nord	0,551	10,00	1 200,0	20,0	'-'
Tous secteurs	0,937	48.19	84.1	83,9	58,8
Urbain	0,861	48,50	83.8	80.1	77,5
Rural	0.968	48.08	84,2	85.1	53,0
Nord-Ouest	0,500	10,00	0,,2	,-	1,-
Tous secteurs	1,161	44.09	84.3	105.4	107.5
Urbain	0,924	47,87	74,1	93.6	129.8
Rural	1,237	43.11	87,3	108.4	102.6
Ouest	1,25	,5,11	0,,5	100,1	202,0
Tous secteurs	1,174	40,53	97,4	103,1	92,4
Urbain	0,919	46,78	82,6	91.9	106.1
Rural	1,304	38,21	104.6	107.6	87,9
Sud	1,504	20,41	104,0	107,0	0,,,
Tous secteurs	0,955	40,34	97.0	82,9	83,1
Urbain	0,933	48,15	75.8	85,8	119.9
Rural	1.011	37,57	107,6	81,8	72.4
Sud-Ouest	1,011	10,10	107,0	01,0	'*,"
Tous secteurs	1,055	44,69	86.8	100.7	112,0
Urbain	0.942	46,76	77,0	94.5	132,2
Rural	1.114	43,72	91,8	103,6	103,9
CAMEROUN	1,114	43,12	/1,6	105,0	105,5
Tous secteurs	0,99	44,83	86.8	89.6	81.8
Urbain	0,99	44,83 48,76	79,4	80,8	90.9
	3 1	·	1	1 '	1
Rural	1,09	42,66	91,8	94,7	77,3

^{(1): (0-4} ans)/femmes (15-44 ans); (2): (5-9 ans)/femmes (20-49 ans);

^{(3): (10-14} ans)/femmes (25-54 ans)

2.4: ANALYSE COMPAREE DES STRUCTURES PROVINCIALES DE 1976 ET 1987.

La répartition provinciale de la population par grands groupes d'âges a connu des modifications entre 1976 et 1987. Si dans l'ensemble les schémas des structures qui résultent de cette répartition sont restés les mêmes, on observe cependant quelques mutations structurelles. En effet, l'examen de cette répartition permet de révéler que dans toutes les provinces, la proportion des personnes de moins de 15 ans a augmenté alors que celle des personnes d'âges actifs a diminué en 1987 (par rapport à 1976). De même, la proportion des vieillards a diminué en 1987, sauf dans les provinces de l'Est et de l'Ouest.

Au niveau de la composition par sexe, on observe globalement une légère amélioration du rapport de masculinité en 1987 par rapport à 1976 à tous les grands groupes d'âges.

La comparaison des structures de 1976 et 1987 conduit à la confirmation de la conclusion selon laquelle la population camerounaise se rajeunit de plus en plus.

On relève que les rapports de dépendance ont augmenté dans toutes les provinces en 1987 (par rapport à 1976), et ceci est dû en grande partie à l'augmentation de la population de la tranche 0-14 ans (car la proportion des vieillards a connu un léger recul dans l'ensemble). Par ailleurs, on constate que les âges moyens et médians ont baissé en 1987 quel que soit le sexe. De plus avec les rapports enfants-femmes, on peut dire que la fécondité (ou la natalité) est restée relativement élevée. © Compte tenu de ce constat et de la baisse relative de la mortalité générale, et surtout infantile dans le pays, on aboutit logiquement à une population de plus en plus jeune.

Lorsqu'on compare les pyramides des âges de 1976 et de 1987, le premier détail à relever c'est qu'il y a plus d'irrégularités dans les pyramides provinciales de 1976 que dans celles de 1987 malgré une forme à peu près identique.

Tableau 2.6 Age moyen et âge médian par province, en 1976 et 1987 selon le sexe : (tous secteurs)

	Age moye		Age médian			
2 sexes	Masc.	Fémin.	2 sexes	Masc.	Fémin	
24,28	24,60	23,96	19,12	18,38	19,80	
22,55	22,83	22,25	17,13		17,69	
-						
24,98	24,23	25,70	19,37	18.86	19,86	
22,97	22,29	23,64	18,15		18,54	
	·		, -		,-	
24,06	23,83	24,29	19.37	18.76	19,88	
22,91	22,47	- 1	•		18,50	
	•		.,	,		
24,98	25,15	24,83	20.71	19.56	21,53	
22.93	-				18,63	
	·		,	,	,	
22,68	22,70	22.66	19.07	19.38	18.75	
1 1	-		-		18,04	
		,			20,0	
25,23	25,62	24.87	22.06	21.34	22,52	
22,14	22,33		-		18,47	
	, ,			30,00	20,	
20.76	20.38	21.11	15.27	14.17	16,53	
1 1			-		15,89	
	Ţ	, [•		,	
22,35	20,76	23.67	15.31	13.19	17,86	
22,26	20,47	23,79			17,19	
	, i		- •	,		
27,18	25,71	28,51	20.81	19.09	22,81	
25.78	24,87	26.67	18.92		19,91	
	, i		- ,		,-	
20,83	21,42	20,18	16.07	16.07	16,08	
1 '	-	- 1	-		15,62	
-,		,	,-		,	
23,67	23,36	23,96	18.41	17,49	19,29	
1 1	- 1	-	· [17,69	
	22,55 24,98 22,97 24,06 22,91 24,98 22,93 22,68 21,93 25,23 22,14 20,76 20,55 22,35 22,26 27,18 25,78	22,55 22,83 24,98 24,23 22,97 22,29 24,06 23,83 22,91 22,47 24,98 25,15 22,93 22,86 22,68 22,70 21,93 22,02 25,23 25,62 22,14 22,33 20,76 20,38 20,55 19,92 22,35 20,76 22,26 20,47 27,18 25,71 25,78 24,87 20,58 20,75 23,67 23,36	22,55 22,83 22,25 24,98 24,23 25,70 22,97 22,29 23,64 24,06 23,83 24,29 22,91 22,47 23,35 24,98 25,15 24,83 22,93 22,86 23,00 22,68 22,70 22,66 21,93 22,02 21,83 25,23 25,62 24,87 22,14 22,33 21,95 20,76 20,38 21,11 20,55 19,92 21,15 22,35 20,76 23,67 22,26 20,47 23,79 27,18 25,71 28,51 25,78 24,87 26,67 20,83 21,42 20,18 20,58 20,75 20,39 23,67 23,36 23,96	22,55 22,83 22,25 17,13 24,98 24,23 25,70 19,37 22,97 22,29 23,64 18,15 24,06 23,83 24,29 19,37 22,91 22,47 23,35 17,75 24,98 25,15 24,83 20,71 22,93 22,86 23,00 17,22 22,68 22,70 22,66 19,07 21,93 22,02 21,83 18,26 25,23 25,62 24,87 22,06 22,14 22,33 21,95 17,67 20,76 20,38 21,11 15,27 20,55 19,92 21,15 14,66 22,35 20,76 23,67 15,31 22,26 20,47 23,79 15,05 27,18 25,71 28,51 20,81 25,78 24,87 26,67 18,92 20,58 20,75 20,39 15,28 23,67 23	22,55 22,83 22,25 17,13 16,50 24,98 24,23 25,70 19,37 18,86 22,97 22,29 23,64 18,15 17,74 24,06 23,83 24,29 19,37 18,76 22,91 22,47 23,35 17,75 16,98 24,98 25,15 24,83 20,71 19,56 22,93 22,86 23,00 17,22 15,60 22,68 22,70 22,66 19,07 19,38 21,93 22,02 21,83 18,26 18,48 25,23 25,62 24,87 22,06 21,34 22,14 22,33 21,95 17,67 16,69 20,76 20,38 21,11 15,27 14,17 20,55 19,92 21,15 14,66 13,73 22,35 20,76 23,67 15,31 13,19 22,35 20,47 23,79 15,05 13,45 27,18	

Tableau 2.7 Evolution de la proportion des femmes de 15-49 ans et du rapport enfants-femmes entre 1976 et 1987 (tous secteurs)

Provinces	Proportion des femmes	Rapp	ort enfants-fe	mmes
1 i ovinces	de 15-49 ans	(1)	(2)	(3)
Adamaoua				
1976	48,63	70,66	79,36	64,06
1987	45,86	85,88	91,80	75,20
Centre			·	
1976	45,36	79,20	74,68	72,59
1987	45,04	85,41	78,84	84,07
Est		,	,	•
1976	47,35	78,49	73,05	63,13
1987	45,19	87,97	82,16	78,54
Extrême-Nord			, -	- ,-
1976	49.51	68,92	70,03	51,13
1987	45,45	86,02	90,08	63,0
Littoral		,-		•
1976	49,26	77,55	72,95	71,3
1987	47.76	82,23	76,95	77,9
Nord				
1976	53,05	60,39	62,71	43,6
1987	48,19	84,11	83,85	58,7
Nord-Ouest		,	,	
1976	45,93	81,08	95,76	87,9
1987	44.09	84,25	105,37	107,4
Ouest	1	0.,20	100,0	20,,
1976	42,61	96,63	94,07	72,3
1987	40,53	97,39	103,06	92,4
Sud		2.,52	100,00	,
1976	42,93	77,41	72,79	68,3
1987	40,34	96,99	82,93	83,0
Sud-Ouest	,.	,		
1976	46,45	86,39	93,94	92,0
1987	44,69	86,76	100,74	111,9
CAMEROUN		,,-		,-
1976	46,96	77,95	79,36	68,1
1987	44,83	86,86	89,56	81,80
1701		00,00	טכ,כס	01,0

^{(1): (0-4} ans)/femmes (15-44 ans); (2): (5-9 ans)/femmes 20-49 ans);

^{(3) : (10-14} ans)/femmes (25-54 ans)

Tableau 2.8 : Rapport de masculinité, rapport de dépendance selon l'âge, Population et leur proportion par province et par grands groupes d'âges (1976 et 1987).

_			1976				1987	
Provinces Effectif Abs.	%		Rapport mascul.	Effectif Abs.	%	Rap dépend	Rapport mascul.	
Adamaoya	235901	100,00			440604	100,00		
0-14	42140	42,32	0,867	109,02	202953	46,06	0,989	107,61
15-64	179879	53,55		93,57	221519	50,28	1	94,56
65 et +	13882	4,13		125,72	16132	3,66]	126,86
Centre	1098036	100,00			1471583	100,00	1	
0-14	449880	40,97	0.825	101,15	639341	43,45	0,849	103,04
15-64	601720	54,80		94,45	776950	52,80	1	97,47
65 et +	46436	4,23		72,29	55284	3,76	1	72,04_
Est	342376	100,00	ì		434468	100,00		
0-14	142140	41,52	0.803	101,92	193814	44,61	0,918	106,17
15-64	189873	55.46		93 24	226467	52,12		93,83
65 et +	10363	3.03		90,81	14189	3,27	1	90,04
Extrême-N	1304596	100.00			1677542	100,00]	
0-14	526948	40.39	0,817	105,54	778755	46,42	0,941	106,55
15-64	718057	55,04		85,66	834050	49,72	1 1	84,76
65 at +	59591	4.57		116,18	64737	3,86		112,04
Littoral	841130	100.00		'	1206089	100,00		
0-14	344049	40.90	0.757	103,06	520555	43,05	0,825	102,52
15-64	478737	56,92		110.89	662592	54,80		104,68
65 et +	18344	2,18		78,36	25950	2,15	ŀ	88,22
Nord	448057	100,00		1	746222	100,00		
0-14	172030	38.39	0,743	105,64	338359	45,34	0,937	107,32
15-64	257039	57,37	- '	84.74	385152	51,61	1 1	90,25
65 et +	18988	4 24		123,57	22711	3,04		114,54
Nord-Ouest	914469	100.00	İ	,	1079440	100.00		
0-14	450225	49,23	1.098	105,47	550616	51,01	1,158	106,29
15-64	435893	47.67	.,	82,05	500106	46,33	1 1	82,01
65 et +	28351	3 10	{	121.53	28716	2,66		114,97
Ouest	969499	100 00	1		1183320	100,00	1 . 1	
0.14	478719	49.38	1.121	100.66	591018	49.95		102,83
15-64	457074	47.15	'''	68.34	543854	45,96		70,60
65 et +	33706	3.48		80,27	48448	4,09	i i	83,07_
Sud	289885	100.00	1		342279	100,00	1 !	_
0-14	115052	39 69	0.832	101,25	145906	42,63	0,955	105,46
15-64	158277	54,60		84.63	175103	51,16		92,95
65 st +	16556	5,71		67,42	21270	6,21		81,90
Sud-Ouest	580169	100.00]	1	726962	100,00		
0-14	274118	47.25		108,33	359205	49,41	1,055	107,30
15-64	294202	50.71		109,83	353697	48,65]	100,31
65 et +	11849	2,04		130.39	14060	1,93		125,21
CAMEROUN	7128077	100.00			9308375	100,00		
0-14	3094419	43.41		104.01	4320352	46,41	0,990	105,11
15-64	3773832	52 94		89 60	4676526	50,24	'	90,04
65 et +	259826	3,65		97 72	311497	3,35	1	95,47

Les effectifs des personnes dont les âges sont non déclarés étant considéré comme négligeables.

2.5. STRUCTURE DE LA POPULATION DES VILLES DE YAQUNDE ET DE DOUALA

Dans cette partie on examine les structures par sexe et par âge des populations de Yaoundé et de Douala qui sont les deux plus grandes villes du pays. Les effectifs de population de ces deux villes représentent près de 14% de la population totale et près de 37% de la population urbaine du pays. Le tableau 2.10 ci-après permet d'apprécier le poids des populations de ces villes, tant par rapport à l'ensemble de la population du pays que par rapport à celle de leur province respective.

Tableau 2.10 : Importance des populations des villes de Yaoundé et Douala par rapport aux populations totale et urbaine de leur province respective (Centre et Littoral) et du Cameroun.

Poids/pop.totale de la province	Poids/pop.urbaine de la province
38,08	72,29
59,01	73,64
13,66	36,65
	de la province 38,08 59,01

L'étude se rapportant à ces villes se justifie aussi par le rôle qu'elles jouent dans la distribution spatiale de la population dans le pays, car elles constituent les deux principaux pôles d'attraction des populations tant au niveau de leur province d'appartenance, qu'au niveau des autres provinces du pays.

2.5.1- Répartition de la population en pourcentage par grands groupes d'âges.

Les tableaux ci-après montrent qu'en 1987 comme en 1976, la proportion des personnes âgées de moins de 15 ans est voisine de 40 % pour les deux sexes; pour le sexe féminin, cette proportion est supérieure à 40 %.

Pour le groupe 15-64 ans, la proportion est supérieure à 55%, dépassant même les 60% dans la population masculine de Yaoundé. Le groupe 65 ans et plus est marginalement représenté: moins de 2%.

Tableau 2.11 Proportions par grands groupes d'âge de la population résident à Yaoundé en 1976 et 1987.

YAOUNDE

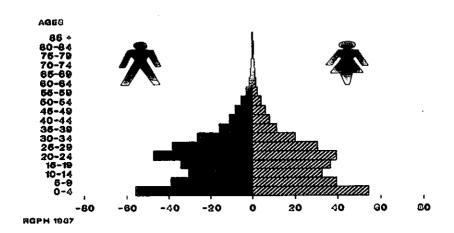
Groupes		1976			1987		
d'âges	2S	М	F	28	М	F	
-15 ans	40,89	38,10	44,08	41,22	38,94	43,76	
15-64	58,42	61,40	55,03	58,08	60,58	55,31	
65 +	0,68	0,50	0,89	0,69	0,48	0,93	
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	

Tableau 2.12 Proportions par grands groupes d'ages de la population résidente à DOUALA en 1976 et 1987.

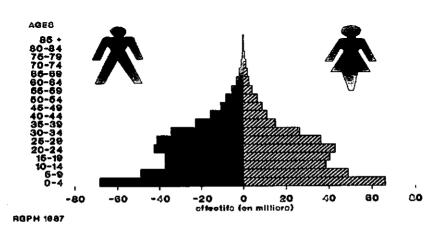
DOUALA

Groupes		1976			1987	
d'âges	2S	M	F	28	M	F
-15 ans	38,97	36,8	41,42	41,95	40,57	43,44
15-64	59,91	62,44	57,05	57,01	58,62	55,27
65 +	1,12	0,76	1,52	1,04	0,81	1,28
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Graphique 2.21 : Pyramide des âges Ville de Yaoundé



Graphique 2.22 : Pyramide des âges Ville de Douala



Des tableaux 2.11 et 2.12 ci-dessus, il ressort en outre que la distribution de la population par grands groupes d'âge et sexe n'a pas connu de modifications profondes entre les deux recensements malgré une légère augmentation de la proportion des personnes de moins de 15 ans au détriment de la population du groupe 15-64 ans en 1987.

2.5.2. Pyramides des âges

Globalement, on peut remarquer que les effectifs ont presque doublé de 1976 à 1987 dans les deux villes. Les pyramides de ces deux villes ont des formes irrégulières. Comme en 1976, on observe des perturbations à partir du groupe 15-19 ans jusqu'au groupe 40-44 ans. Dans cet intervalle d'âges, on remarque des pointes (plus prononcées au groupe d'âges 20-24 ans) et une forte concentration des effectifs. Ceci pourrait s'expliquer par des migrations importantes en particulier, l'exode rural pour des raisons d'emploi, de scolarisation... On peut cependant noter beaucoup de similitude dans la forme des pyramides de ces deux villes malgré une différence des effectifs au cours des deux recensements.

2.5.3. Rapport de masculinité

Globalement les courbes de rapport de masculinité des deux villes ont des mouvements semblables en 1987, mais différents en 1976.

Cependant en 1987, après un pseudo-équilibre jusqu'à 10-14 ans, malgré la décroissance de la courbe, on observe une évolution au-dessus de l'équilibre de 20-24 ans à 60-64 ans. Ce qui traduit un excédent en effectifs masculins à ces âges. A partir de 65-69 ans, on observe un déficit des hommes beaucoup plus en ville.

2.5.4. Autres indicateurs de structures

Le tableau 2.13 ci-après contient un certain nombre d'indicateurs permettant de mieux décrire les structures des populations de ces villes.

Tableau 2.13 Quelques indicateurs de structure à Yaoundé et Douala.

		Δ	nomove	<u>.</u>	Age médian			Rapport				propor
Ville Année		Ville	Agemoyen		Agemedian		Dépen- dan-	en	fants/f	em.	femmes 15-49	
		2sexes	Masc.	Fém.	2sexes	Masc.	Fém.	œ	(1	(2)	(3)	ans
Yaoundé	1976	19,9	20,7	19,1	18,5	19,9	17,2	0,712	76,5	71,3	80,9	52,4
	1987	19,8	20,5	19,1	18,7	20,1	17,4	0,722	74,5	67,8	79,5	52,8
Douala	1976	21,3	21,8	20,8	19,4	20,5	18,2	0,649	71,1	66,1	73,1	53,2
	1987	20,7	21,2	20,1	18,7	19,8	17,8	0,754	77,6	69,3	72,8	51,5

(1): (0-4 ans)/femmes (15-44 ans); (2): (5-9 ans)/femmes (20-49 ans);

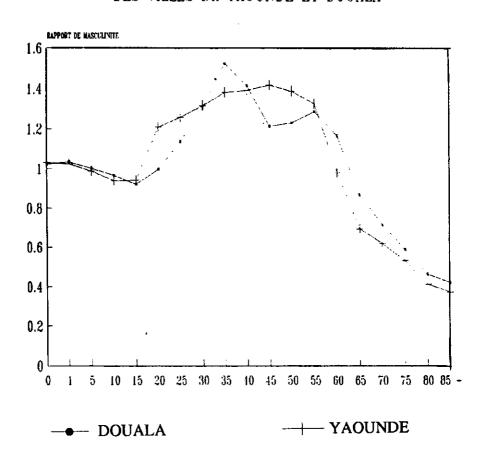
Il ressort du tableau 2.13 que les populations de ces villes, malgré leur important accroissement, accusent un faible rajeunissement dû à l'arrivée des personnes adultes; en effet, les âges moyens sont voisins de 20 ans, avec une légère baisse entre 1976 et 1987. Par ailleurs, le rapport de dépendance est resté stable à Yaoundé, alors qu'il accuse une hausse sensible à Douala.

On constate aussi que la proportion des femmes de 15 à 49 ans a légèrement baissé à Douala en gardant le même niveau à Yaoundé entre 1976 et 1987; mais le niveau observé de cette proportion demeure très élevé.

En conclusion, les structures des villes de Yaoundé et de Douala sont restées presque figées de 1976 à 1987 malgré une évolution (en terme d'effectif) rapide de la population.

^{(3): (10-14} ans)/femmes (25-54 ans).

COURBES DES RAPPORTS DE MASCULINITE DES VILLES DE YAOUNDE ET DOUALA



CHAPITRE 3 POPULATION ETRANGERE

La distinction des personnes selon leurs nationalités a permis de dégager de la population totale résidente au Cameroun celles de nationalité étrangère. Certains aspects démographiques de cette population seront examinés dans ce chapitre, notamment :

- sa composition par nationalité
- son évolution entre 1976 et 1987
- sa répartition géographique
- sa structure par sexe et par âge.

3.1. COMPOSANTES DE LA POPULATION ETRANGERE

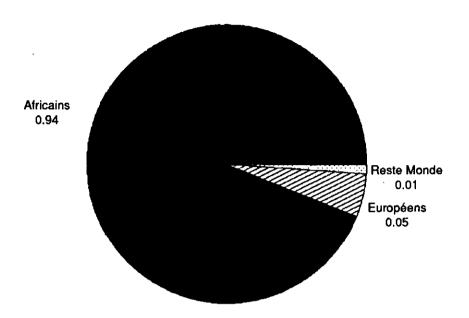
Tout d'abord, il convient de noter que la variable nationalité semble avoir été mal observée pendant le dénombrement. Par conséquent les résidents étrangers dénombrés au recensement de 1987 ne représenteraient qu'une partie du nombre réel d'étrangers résidant habituellement. Autrement dit, un bon nombre d'entre eux se sont probablement fait recenser comme résidents camerounais.

La population étrangère vivant au Cameroun en avril 1987 se compose de 259 689 personnes soit environ 2,8% de la population totale du pays. Les hommes (148 862) sont plus nombreux que les femmes (110 827) et représentent plus de 57% de la population totale étrangère.

Les Africains sont les plus nombreux (241 362). Ils représentent 94% du total des étrangers. Ce sont principalement:

- les Nigérians	126 275 soit 49,2%;
- les Tchadiens	77 527 soit 30,2%;
- les Centrafricains	14 201 soit 5,5%;
- les Equato-guinéens	1 377 soit 0,5%;
- les Congolais	1 275 soit 0,5%;
- les Gabonais	905 soit 0,4%;
- les Zairois	738 soit 0,3%.





Les autres Africains sont évalués à 19 065 personnes environ soit près de 7,4% de la population totale étrangère. Viennent ensuite les Européens, 12 816, soit 5% des étrangers. Parmi ces Européens, les Français sont les plus nombreux 9 052 (environ 3,6% de la population étrangère et 70,6% des Européens au Cameroun). L'Allemagne Fédérale compte 407 ressortissants au Cameroun en 1987 soit environ 0,2% des étrangers. Les autres Européens représentent 1,2% des étrangers au Cameroun.

D'autres nationalités, bien que présentes sont très peu représentées. Parmi elles, on distingue les Américains et les Antillais (environ 1169 personnes) représentant 0,5% des étrangers. Les ressortissants du Moyen-Orient, 420 personnes soit environ 0,2% des étrangers et le reste du monde qui compte environ 762 personnes, soit 0,3% des étrangers du Cameroun.

Tableau 3.1 Répartition de la population totale étrangère par nationalité

Pays	Effectif	%
TOTAL	259.689	100,0
Congo	1.275	0,5
Gabon	905	0,4
RCA	14.201	5,5
Tchad	77.527	30,2
Zaïre	738	0,3
Guinée Equatoriale	1.377	0,5
Nigéria	126.274	47,2
Reste Afrique	19.065	7,4
France	9.052	3,5
Royaume-Uni	354	0,1
Allemagne Fédérale	407	0,2
Reste Europe	3.003	1,2
Amérique et Antilles	1.169	0,5
Moyen-Orient	420	0,2
Reste monde	762	0,3
Non déclaré	3.160	1,2

3.2. COMPARAISON AVEC LES DONNEES DE 1976

L'étude comparative de la composition des étrangers au Cameroun en 1976 et 1987 concerne uniquement les ressortissants des pays limitrophes du Cameroun, à l'exception de la Guinée-Equatoriale, et ceux de certains pays d'Europe choisis en raison des liens historiques et culturels qui existent entre eux et le Cameroun.

Le tableau ci-après présente la situation de 1976 et 1987.

Tableau 3.2 Effectif et proportion de certains étrangers au Cameroun en 1976 et 1987 8

Nationalités (Paus)		1976	19	1987	
(Pays)	Effectif	%	Effectif	%	
Afrique					
- Congo	1.502	0,8	1.275	0,5	
- Gabon	729	0,4	905	0,4	
- RCA	12.431	6,2	14.201	5,5	
- Tchad	28.063	14,0	77.527	30,2	
- Nigéria	135.296	67,7	126.274	49,2	
Europe	}			•	
- France	9.044	4,5	9.052	3.5	
- Royaume-Uni	394	0,2	354	0,1	
- Allemagne					
de l'Ouest	330	0,2	407	0,2	

Du point de vue des effectifs, nous pouvons classer les nationalités considérées dans le tableau 3.2 ci-dessus en deux catégories :

- celles dont les effectifs ont augmenté entre 1976 et 1987 concernent le Gabon, la RCA, le Tchad et dans une moindre mesure la France et l'Allemagne de l'Ouest. Il est à noter pour ce groupe de pays que l'effectif des Tchadiens vivant au Cameroun a presque triplé entre 1976 et 1987, tandis que celui des Français est resté presque le même au cours de la même période.
- on distingue également les pays tels que : le Congo, le Nigéria et dans une certaine mesure le Royaume-Uni, dont l'effectif des ressortissants a baissé entre 1976 et 1987. Les baisses ainsi constatées se chiffrent à 227 pour le Congo, 9.022 pour le Nigéria et à 40 pour le Royaume-Uni.

⁸⁾ Les non-déclarés étant considérés comme négligeables

3.3. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ETRANGERE

La répartition par secteur de résidence et par province constitue les points essentiels de ce paragraphe.

3.3.1. Répartition par secteur de résidence

De tous les étrangers vivant au Cameroun, 136.063 soit environ 33 % résident en zone rurale et le reste en ville. Cette proportion d'étrangers en zone rurale était de 52,7% en 1976. Parmi les étrangers Africains, 44,3% vivent en ville contre 55,7% en campagne. Par contre, dans la communauté européenne vivant au Cameroun, 81,6% résident en ville contre 18,4% seulement en campagne. Ces proportions étaient respectivement de 87% et 13% en 1976.

3.3.2. Répartition par Province

Les Nigérians constituent la communauté étrangère la plus importante au Cameroun. On les retrouve un peu partout dans le pays, mais ils sont principalement localisés dans les provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ainsi que dans celles du Littoral, du Nord et de l'Extrême-Nord.

Les Tchadiens et les Centrafricains s'installent principalement dans les provinces limitrophes à leur pays. Il s'agit surtout de l'Adamaoua (1 692 environ), de l'Extrême-Nord (29.921), et du Nord (41.182) pour les Tchadiens que l'on trouve de plus en plus au Centre où l'on en a dénombré au total 2.878 dont 2.543 pour la seule ville de Yaoundé. Les Centrafricains quant à eux sont concentrés dans le Nord (3.459), dans l'Adamaoua (3.543), dans l'Est (2.693) et à Yaoundé (2.339).

Les européens dénombrés au Cameroun sont localisés pour la plupart dans les provinces du Centre et du Littoral, principalement à Yaoundé et à Douala. En effet, ces deux villes comptent respectivement 3.580 et 4.989 Européens représentant en tout 67% du total des européens du Cameroun. Enfin, il est à noter qu'en dehors de Yaoundé et Douala, la plupart des Anglais et dans une moindre

mesure des Allemands préfèrent s'installer dans les provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Sur un autre plan, la province du Sud-Ouest est celle qui abrite le plus grand nombre d'étrangers du Cameroun (76.843) soit à elle seule près de 30% de la population totale étrangère vivant au Cameroun. De tous les étrangers du Sud-Ouest, 76.177 sont Africains parmi lesquels 74.662 Nigérians.

Viennent ensuite les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord où l'on a dénombré respectivement 58.310 et 42.946 personnes de nationalité étrangère. La province de l'Ouest est celle où l'on rencontre le moins d'étrangers; en effet, seulement 1.507 personnes de nationalité étrangère y ont été recensées, ce qui représente 0,6% de la population totale étrangère.

3.4. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR GRANDS GROUPES D'AGES DE LA POPULATION ETRANGERE

L'observation de la structure par sexe et par grands groupes d'âges fait apparaître dans la population étrangère une supériorité des effectifs masculins. La répartition par grands groupes d'âges montre bien que les effectifs les plus importants concernent la tranche d'âges 15-54 ans qui correspond à la période de pleine activité économique.

En examinant les communautés les plus représentées au Cameroun (Nigérians, Tchadiens, Centrafricains, Français et autres Européens) on se rend compte que les ressortissants d'Afrique présentent une structure plus jeune que celle des Français ou des autres Européens. En effet 25% d'Européens ont l'âge compris dans la tranche 0-14 ans contre 46%, 36% et 32% respectivement pour les Nigérians, les Tchadiens et les Centrafricains.

Tableau 3.3 EFFECTIFS ET PROPORTIONS (en %) DES EUROPEENS PAR GRANDS GROUPES D'AGES ET PAR SECTEUR DE RESIDENCE SELON LE SEXE.

GROUPE D'AGES	E	FFECTIFS			%	
	TOTAL	MASCU.	FEMIN.	TOTAL	MASCU.	FEMININ
TOUS SECTEURS						
0-14 ANS	3176	1679	1497	24,8	13,2	11,6
15 -54 ANS	8484	4649	3835	66,3	36,3	30,0
55 ANS ET +	1136	731	405	8,9	5,7	3,2
TOTAL	12796	7059	5737	100,0	55,2	44,8
SECTEURS URBAIN				,		į
0-14 ANS	2976	1577	1399	26,2	13,9	12,3
15-54 ANS	7518	4099	3419	66,0	36,0	30,0
55 ANS ET +	890	585	305	7,8	5,1	2,7
TOTAL	11384	6261	5123	100,0	55,0	45.0
SECTEURS RURAL		i				
0-14 ANS	200	102	98	14,2	7,3	6,9
15-54 ANS	966	550	416	68,4	38,9	29,5
55 ANSET+	246	146	100	17,4	10,3	7,1
TOTAL	1412	798	614	100,0	56,5	43,5

TABLEAU 3.4: EFFECTIFS ET PROPORTIONS (en %) DES CENTRAFRICAINS PAR GRANDS GROUPES D'AGES ET PAR SECTEUR DE RESIDENCE SELON LE SEXE.

GROUPE	El	FFECTIFS		<u>%</u>		
D'AGES	TOTAL	MASC.	FEMININ	TOTAL	MASC.	FEMININ
TOUSSECTEURS		_				
0-14 ANS	4537	2297	2240	32,0	16,2	15,8
15 -54 ANS	8660	4667	3993	61,1	32,9	28,2
55 ANS ET +	986	604	382	6,9	4,3	2,6
TOTAL	14183	7568	6615	100,0	53,4	46,6
SECTEURURBAIN						
0-14 ANS	3102	1537	1565	32,8	16,2	16,6
15 - 54 ANS	5803	3326	2477	61,3	35,2	26,1
55 ANS ET +	554	362	192	5,9	3,8	2,1
TOTAL	9459	5225	4234	100,0	55,2	44,8
SECTEURRURAL						
0-14 ANS	1435	760	675	30,4	16,1	14,3
15-54 ANS	2857	1341	1516	60,5	28,4	32,1
55 ANS ET +	432	242	190	9,1	5,1	4,0
TOTAL	4724	2343	2381	100,0	49,6	50,4

TABLEAU 3.5 EFFECTIFS ET PROPORTIONS (en %) DES TCHADIENS PAR GRANDS GROUPES D'AGES ET PAR SECTEUR DE RESIDENCE SELON LE SEXE.

CROUPE	E	FFECTIFS		%		
D'AGES	TOTAL	MASC.	FEMININ	TOTAL	MASC.	FEMININ
TOUSSECTEURS					· · · · · ·	
0-14 ANS	27976	14666	13310	36,1	18,9	17,2
15 -54 ANS	46241	25380	20861	59,7	32,8	26,9
55 ANS ET+	3262	1836	1426	4,2	2,4	1,8
TOTAL	77479	41882	35597	100,0	54,1	45,9
SECTEURS URBAIN						
0-14 ANS	12649	6656	5993	33,9	17,9	16,0
15 -54 ANS	23407	14530	8877	62,7	38,9	23,8
55 ANS ET +	1264	795	469	3,4	2,1	1,3
TOTAL	37320	21981	15339	100,0	58,9	41,1
SECTEURS RURAL						
0-14 ANS	15327	8010	7317	38,2	19,9	18,3
15-54 ANS	22834	10850	11984	56,9	27,0	29,9
55 ANS ET +	1998	1041	957	4,9	2,6	2,3
TOTAL	40159	19901	20258	100,0	49,5	50,5

La communauté nigériane se caractérise par une structure par grands groupes d'âges assez proche de celle des camerounais. Comme pour les Camerounais, 46% des Nigérians vivant au Cameroun sont âgés de 0-14 ans et à 15-54 ans la proportion est de 50% contre 46% dans la population des Camerounais.

La proportion des personnes de 55 ans et plus est de 5% pour les Nigérians contre 7% environ pour les Camerounais.

Dans la communauté française par contre, 65% de la population appartiennent à la tranche 15-54 ans contre seulement 27% à 0-14 ans et 8% à 55 ans et plus.

Sur le plan du déficit par sexe, les Français présentent une structure beaucoup plus équilibrée, avec seulement un déficit de 886 femmes par rapport aux hommes. Le déficit le plus élevé est observé dans la communauté des Nigérians et se chiffre à 20.494 femmes.

Les structures par grands groupes d'âges des Tchadiens, des Centrafricains résidant au Cameroun sont assez semblables; la différence se situe beaucoup plus au niveau du déficit des femmes qui est plus important dans la communauté tchadienne.

TABLEAU 3.6: EFFECTIFS ET PROPORTIONS (en %) DES NIGERIANS PAR GRANDS GROUPES D'AGES ET PAR SECTEUR DE RESIDENCE SELON LE SEXE.

GROUPE		EFFECTIF		%		
D'AGES	TOTAL	MASC.	FEMININ	TOTAL	MASC.	FEMININ
TOUS SECTEURS						
0 -14 ANS	37578	31356	26222	45,6	24,8	20,8
15 -54 ANS	62862	37415	25447	49,8	29,7	20,1
55 ANS ET +	5772	4567	1205	4,6	3,6	1,0
TOTAL	126212	73338	52875	100,0	58,1	41,9
SECTEUR URBAIN	:					
0 -14 ANS	20027	10628	9399	48,1	25,5	22,6
15 -54 ANS	20143	12616	7527	48,4	30,3	18,1
55 ANS ET +	1437	1151	286	3,5	2,8	0,7
TOTAL	41607	24395	17212	100,0	58,6	41,4
SECTEUR RURAL			!			
0 -14 ANS	37551	20728	16723	44,4	24,5	19,9
15 -54 ANS	42719	24799	17920	50,5	29,3	21,2
55 ANS ET +	4335	3416	919	5,1	4,0	1,1
TOTAL	84605	48943	35662	100,0	57,8	42,2

3.5. RAPPORT GLOBAL DE MASCULINITE

Le rapport de masculinité de la population étrangère, c'est-à-dire le nombre d'hommes pour 100 femmes dans la communauté étrangère du Cameroun est d'environ 134. Cet indice exprime comme énoncé précédemment un déficit de femmes par rapport aux hommes parmi les étrangers.

Ce constat est assez conforme à la règle générale, dans la mesure où le souci d'amélioration du statut social et des conditions de vie sont généralement à la base des migrations de population qui préoccupent beaucoup plus souvent les hommes que les femmes. On observe parfois des différences significatives d'une nationalité à une autre, en ce qui concerne le rapport de masculinité. Voici un classement de cet indicateur pour quelques nationalités :

Nigérians	139
Tchadiens	118
Centrafricains	114
Européens	123
dont:	
Français	122
Allemands	114
Anglais	116

En se basant sur les six nationalités listées ci-dessus, on se rend compte que l'excédent des hommes par rapport aux femmes est particulièrement marqué dans la communauté nigériane, avec un rapport de masculinité (139) plus important que le rapport global (134) observé pour la population étrangère.

L'examen comparatif du rapport de masculinité par rapport à 1976 montre globalement qu'il y a eu baisse de la valeur de cet indice en 1987. Autrement dit le nombre d'hommes pour 100 femmes dans la communauté étrangère au Cameroun a légèrement diminué en passant de 138 en 1976 à 134 en 1987. Cette baisse est surtout marquée chez les Nigérians et les Centrafricains, au contraire des Français et des Tchadiens qui ont eu une augmentation de cet indice, qui est passé respectivement de 110 et 118 en 1976 à 108 et 118 respectivement en 1987.

Tableau 3.7 Rapport de masculinité par nationalité selon l'année de dénombrement (1976 ET 1987)

Nationalité	1976	1987
Nigérian	150	139
Tchadien	108	118
Centrafricain	117	114
Français	110	114

CONCLUSION

Les données de structure par sexe et par âge recueillies pendant le dénombrement d'Avril 1987 sont d'assez bonne qualité malgré certaines perturbations régionales dues à des courants migratoires et à la préférence par certaines personnes pour les âges terminés par 0 et 5.

Toutefois les regroupements des effectifs en tranches quinquennales a permis d'éliminer l'effet de ces préférences pour aboutir à une structure et une pyramide des âges assez régulière au niveau national.

Sur le plan de l'analyse selon le sexe, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent 51% de la population totale. Ce déficit masculin par rapport aux femmes se traduit également par un rapport de masculinité évalué à 97 hommes environ pour 100 femmes.

Sur le plan de la structure par âge, la population du Cameroun est relativement jeune. Les personnes de moins de 15 ans représentent environ 46% de la population totale, tandis que celles de plus de 65 ans représentent seulement 3%.

En considérant les personnes de moins de 15 ans et celles de 65 ans et plus comme constituant la population à charge, on obtient 4.461.849 personnes à charge contre 4.676.526 personnes de 15-64 ans, soit un rapport de dépendance selon l'âge de 99 personnes à charge pour 100 personnes de 15-64 ans.

L'âge moyen de la population est relativement bas (22 ans), et le rapport enfants-femmes est assez élevé et s'évalue à environ 87 enfants de 0-4 ans pour 100 femmes âgées de 15-44 ans. La proportion des femmes de 15-49 ans est de 23% par rapport à la population totale et d'environ 45% par rapport à l'effectif totale des femmes, ce qui constitue un élément déterminant de forte natalité.

Au niveau provincial ces indicateurs démographiques sont assez variables. L'âge moyen est compris entre 21 (province du Nord-Ouest) et 26 ans (province du Sud). Le rapport de dépendance selon l'âge atteint 117 dans la province de l'Ouest alors qu'il n'est que de 83 dans la province du Littoral. La proportion la plus élevée des femmes de 15 à 49 ans dans la population totale des femmes a été observée dans la province du Nord (48%) tandis que la province du Sud n'en compte que 40%.

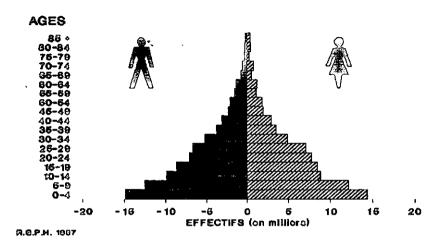
Les grandes villes de Yaoundé et de Douala comptent à elles seule près de 14% de la population totale du pays. Les proportions des personnes de 15-64 ans y sont plus importantes, respectivement 58% et 57% à Yaoundé et à Douala, contre 53% à l'échelon national.

Par contre, les personnes de 65 ans et plus représentent 1% ou moins dans chacune de ces villes. Les rapports de dépendance selon l'âge (72 pour 100 à Yaoundé et 65 pour 100 à Douala) sont relativement moins importants qu'au niveau national.

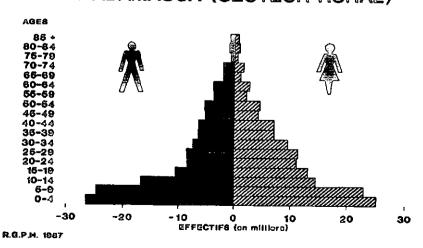
Enfin, la population étrangère vivant au Cameroun est en majorité constitué d'Africains (94%) et principalement des Nigérians (49%) et des Tchadiens (30%). Les étrangers sont très inégalement répartis sur l'ensemble du territoire. La plupart d'entre eux, principalement les européens vivent en ville.

GRAPHIQUES ANNEXES

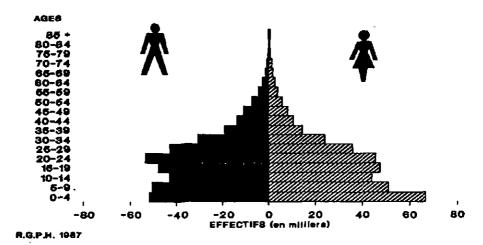
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DE L'ADAMAOUA (SECT. URBAIN)



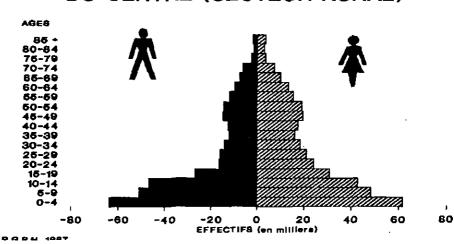
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DE L'ADAMAOUA (SECTEUR RURAL)



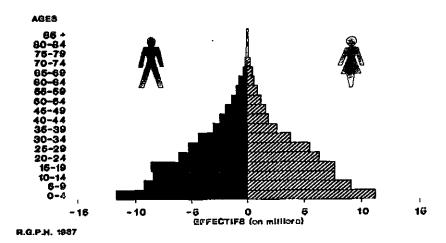
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DU CENTRE (SECTEUR URBAIN)



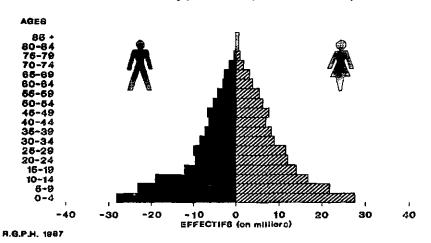
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DU CENTRE (SECTEUR RURAL)



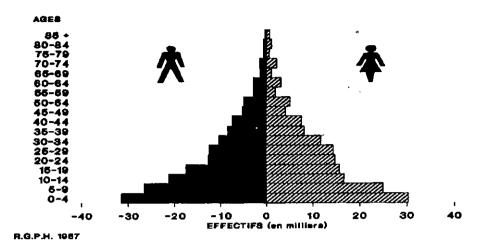
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DE L'EST (SECTEUR URBAIN)



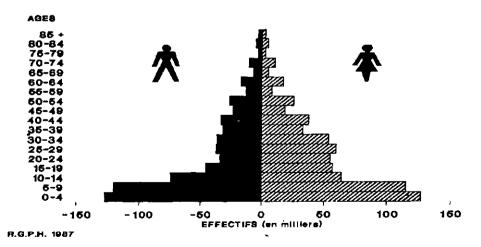
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DE L'EST (SECTEUR RURAL)



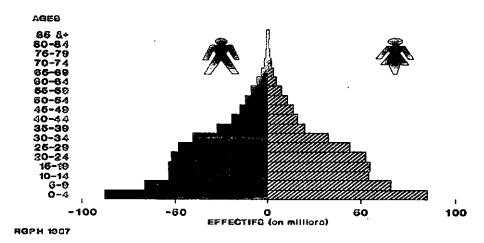
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DE L'EXTREME-NORD (SECTEUR URBAIN)



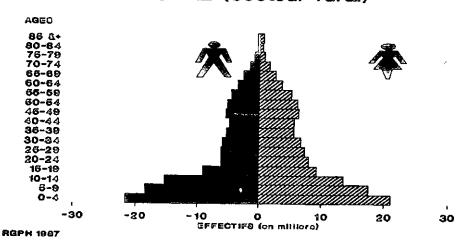
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DE L'EXTREME-NORD (SECTEUR RURAL)



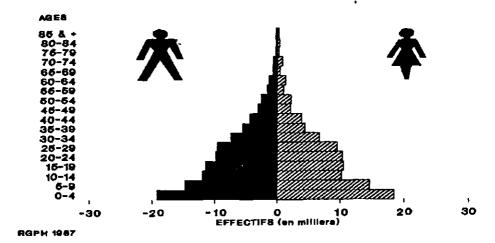
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DU LITTORAL (secteur urbain)



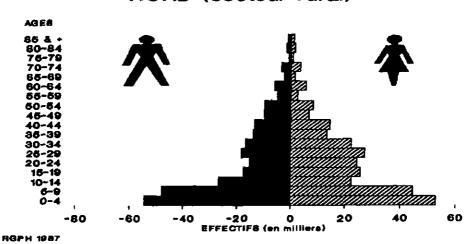
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DU LITTORAL (secteur rural)



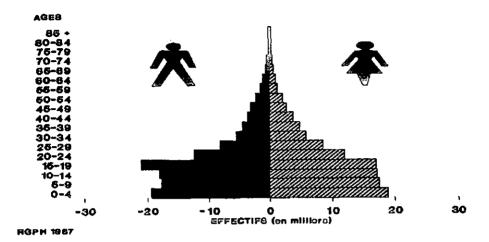
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DU NORD (secteur urbain)



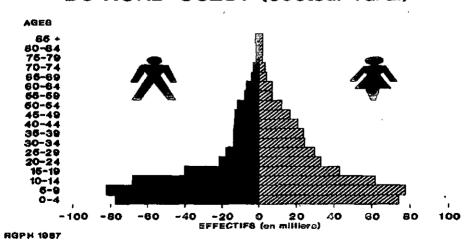
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DU NORD (secteur rural)



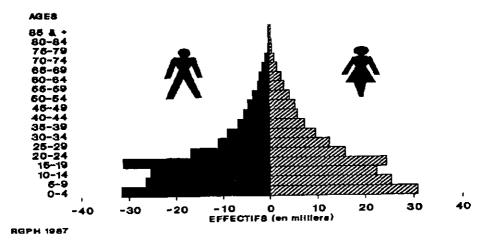
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DU NORD-OUEST (secteur urbain)



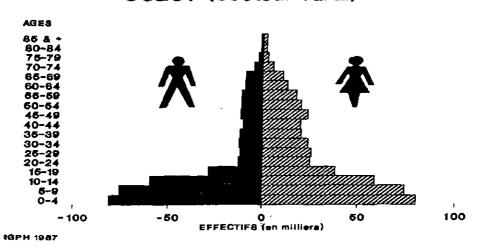
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DU NORD-OUEST (secteur rural)



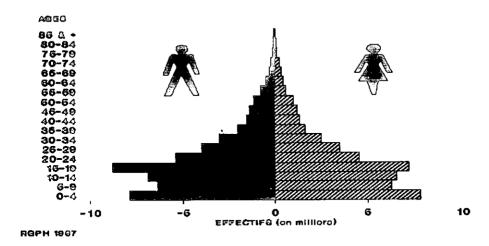
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DE OUEST (secteur urbain)



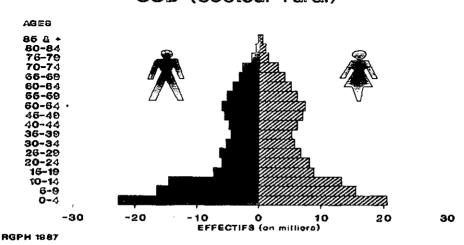
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DE OUEST (secteur rural)



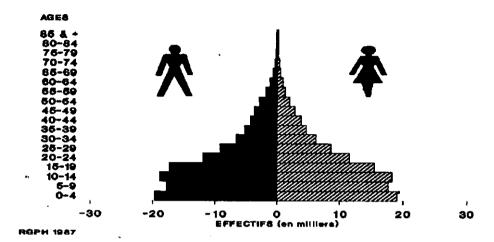
PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DU SUD (secteur urbain)



PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DU SUD (secteur rural)



PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DU SUD-OUEST (secteur urbain)



PYRAMIDE DES AGES: PROVINCE DU SUD-OUEST (secteur rural)

